



# BULLETIN MUNICIPAL 2026

VIE MUNICIPALE — VIE ASSOCIATIVE — VIE LOCALE ET COMMUNAUTAIRE



# VOTRE MAIRIE



## POUR JOINDRE VOTRE MAIRIE

02 43 00 20 16

34, rue des Anciens Combattants  
53100 Châtillon-sur-Colmont  
[mairie@chatillon-sur-colmont.fr](mailto:mairie@chatillon-sur-colmont.fr)  
[www.chatillon-sur-colmont.fr](http://www.chatillon-sur-colmont.fr)

## HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h15

Mardi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h15

Mercredi : de 8h45 à 12h

Jeudi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h15

Vendredi : de 8h à 12h30

Samedi (semaines paires) : de 9h à 12h



La commune de Châtillon-sur-Colmont  
est présente sur Facebook.  
Pensez à vous abonner à la page !



Actualités, agenda, démarches  
et vie de la commune sont  
facilement accessibles sur  
le site internet officiel.

# LA POSTE

## AGENCE COMMUNALE



L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille dans les locaux de la mairie. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales.

Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

## SERVICES ACCESSIBLES AU SEIN DE LA COMMUNE

### SERVICES COURRIER-COLIS

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- **Services de proximité :** réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

### SERVICES FINANCIERS

(Opérations réservées aux clients)

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale
- Versement d'espèces pour les professionnels

### AUTRES SERVICES

- Achat de produit La Poste Mobile : carte SIM, abonnement sans engagement, forfaits + mobile
- Conseils sur les solutions pour Bien Vieillir Chez Soi : tablette ARDOIZ, solutions de Téléassistance, portage de repas...
- Accès à vos démarches administratives en ligne, auprès d'organismes publics grâce à un accès libre et gratuit à un îlot numérique (CPAM, CAF, Finances Publiques, France Travail...)



Forfaits mobile avec ou sans engagement, abonnements internet Bbox,  
plusieurs offres sont disponibles pour satisfaire vos besoins numériques.  
Passez à votre agence communale La Poste pour les découvrir en détail.



**RAPPEL** : Fermeture du réseau Télécom historique pour la téléphonie et l'internet au 31 octobre 2028.  
Plus de détails en page 39 de ce bulletin.

# MOT DU MAIRE

**CHÈRES CHÂTILLONNAISES,  
CHERS CHÂTILLONNAIS,**

A l'aube de cette nouvelle année, l'heure est venue de vous adresser notre nouveau bulletin municipal.

Toute l'équipe municipale vous souhaite leurs meilleurs vœux de santé, réussite pour vous et vos proches

Nous arrivons à la fin de notre mandat, il a commencé par un confinement inédit qui a marqué tout le monde avec des situations contraignantes surtout pour nos anciens.

Même si au dernier recensement, nous sommes en dessous de 1000 habitants, nous retrouvons en 2024 et 2025 un souffle d'espoir, d'attractivité avec 12 naissances en 2025, l'ouverture de la supérette, de la MAM de l'aire de jeux, beaucoup de demandes d'urbanisme, de nouveaux arrivants que nous espérons rencontrer lors de la cérémonie des vœux le **16 janvier 2026 à 19 heures à la salle des fêtes**.

Que cette nouvelle année qui s'ouvre soit sereine, épanouissante, remplie de moments de partage et de douceur.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement.

**VOTRE MAIRE  
PROSPER ALAIN CHAUVIN**



## A FEW WORDS FROM THE MAYOR

**DEAR CHÂTILLONNAISES,  
DEAR CHÂTILLONNAIS,**

As we welcome a new year, I am pleased to present our latest municipal newsletter.

On behalf of the entire municipal team, I extend our warmest wishes for good health, happiness, and success to you and your loved ones.

We are now approaching the end of our term, which began with an unprecedented lockdown that affected everyone and posed many challenges, particularly for our seniors.

Although the latest census shows that our population is under 1,000, the years 2024 and 2025 bring renewed hope and vitality: 12 births expected in 2025, the opening of the local grocery store, the new childcare center (MAM), the playground, numerous urban planning requests, and the arrival of new residents. We look forward to meeting many of you at the New Year's Ceremony on **January 16, 2026, at 7 p.m.** in the Festival Hall.

May this new year be peaceful and fulfilling, filled with moments of togetherness and kindness.

Wishing you an enjoyable read.

Warm regards,

**PROSPER ALAIN CHAUVIN  
MAYOR**

# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

## COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

VIE MUNICIPALE		VIE ASSOCIATIVE		VIE LOCALE ET COMMUNAUTAIRE	
Votre Mairie	<b>2</b>	M.A.M. « Un pas après l'autre »	<b>20</b>	POLLENIZ	<b>34</b>
La Poste Agence Communale	<b>2</b>	Amicale des sapeurs pompiers des 3 Collines	<b>20</b>	Pôle Solidarité-Jeunesse du Bocage Mayennais	<b>35</b>
Mot du Maire <i>A few words from the Mayor</i>	<b>3</b>	A.D.M.R. de la Colmont	<b>21</b>	La MIJ Maison des initiatives jeunesse	<b>36</b>
Inscription sur les listes électorales	<b>5</b>	La Troupe théâtrale châtillonnaise	<b>22</b>	Aléop Transport à la demande	<b>38</b>
Parcours de citoyenneté	<b>5</b>	Les Chant'illons	<b>22</b>	Réso'Ap	<b>38</b>
Chantier Argent de poche	<b>5</b>	K3C Karaté Club	<b>23</b>	La MDA Maison départementale de l'autonomie 53	<b>39</b>
État civil 2025	<b>6</b>	Amicale châtillonnaise de tennis de table	<b>23</b>	Mayenne Fibre	<b>39</b>
Concession cimetière	<b>6</b>	Amicale laïque châtillonnaise	<b>24</b>	Toutes vos formalités administratives	<b>40</b>
Salles communales Tarification 2026	<b>7</b>	Association Carpediem	<b>25</b>	Tri et propreté	<b>42</b>
École publique Denise Raymond	<b>8</b>	Familles rurales	<b>26</b>	Déchèteries	<b>43</b>
Cantine scolaire	<b>9</b>	Comité d'animation châtillonnais	<b>27</b>	Réseau Enedis Panne et interruption	<b>43</b>
Accueil périscolaire	<b>9</b>	Châtillon Patrimoine	<b>28</b>	Ordures ménagères Nouvelle tarification	<b>44</b>
Une naissance, un arbre	<b>9</b>	Société de chasse de Châtillon-sur-Colmont	<b>30</b>	Quelques civilités	<b>45</b>
Bibliothèque de Châtillon-sur-Colmont	<b>10</b>	AGEFAUNE Gestion de la faune sauvage	<b>30</b>	<b>Annuaire des services, commerces et artisans châtillonnais</b>	<b>48</b>
Accueil de loisirs Chapi-Chapo	<b>11</b>	AAPPMA Association de pêche	<b>31</b>		
MARPA Claire Demeure	<b>12</b>	Club Bon Accueil	<b>32</b>		
Le C.C.A.S.	<b>13</b>	Amicale des anciens d'AFN et autres conflits	<b>32</b>		
Concours des maisons fleuries	<b>13</b>	G.D.O.N (nuisibles)	<b>33</b>		
Lotissements	<b>14</b>	Frelons asiatiques	<b>33</b>		
Assainissement	<b>14</b>	<b>Calendrier des manifestations 2026</b>	<b>46</b>		
Développement	<b>15</b>	<b>Annuaire des associations</b>	<b>47</b>		
Urbanisme 2025	<b>16</b>				
Démarche à faire avant travaux	<b>17</b>				
<b>Au fil de réunions du Conseil Municipal 2025</b>	<b>18</b>				



Bulletin municipal 2025 de la commune de Châtillon-sur-Colmont  
Publication annuelle de la Mairie de Châtillon-sur-Colmont  
Tirage à 500 exemplaires

Maquette et mise en page : Daniel Fortin (un graphiste en Mayenne) - [www.ugraphiste.danielfortin.fr](http://www.ugraphiste.danielfortin.fr)

Impression : Presses du Bocage - ZA de la Bourdaiseric, Rue du Menhir, 53120 Gorron

Directeur de la publication : Alain Prosper Chauvin, maire de Châtillon-sur-Colmont

Rédaction : Commission « Communication » rattachée au conseil municipal de Châtillon-sur-Colmont

# INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Si vous souhaitez voter aux **élections municipales des 15 et 22 mars 2026** alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le **6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Retrouvez toutes les informations sur l'inscription sur les listes électorales sur le site : [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47)

## PARCOURS DE CITOYENNETÉ



Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement.

### 3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- 1 L'enseignement de défense (classes de 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>)
- 2 Le recensement (à 16 ans en mairie)
- 3 La Journée Défense et Citoyenneté ([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

### CE PARCOURS EST OBLIGATOIRE POUR PASSER :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

## CHANTIER ARGENT DE POCHE



Comme chaque année la commune a organisé le chantier « Argent de poche » qui a eu lieu du 7 au 11 juillet, de 9 heures à 12 heures.

Six jeunes de la commune de 16 à 18 ans ont participé, à savoir trois filles et trois garçons :

**Clara Brochard, Raphaël Boury,  
Anaé Girault, Yanis Le Roch,  
Emily Guesnon, Mathys Trouessard**

Les jeunes étaient encadrés par Françoise, Roseline et Jérôme.

La mission des filles : grand nettoyage de la cantine, la salle de motricité, la garderie, l'école, etc... sous la direction de Françoise et Roseline.

Pour les garçons avec Jérôme, leur mission principale : faire les tracés sur la cour de l'école pour les nouveaux jeux au sol.

Chaque participant a reçu un chèque de 75 euros pour les 5 jours.

**Nous retrouverons nos 6 jeunes aux vœux du Maire le 16 janvier 2026 pour la remise de leur diplôme.**

### CONDITION DE PARTICIPATION

Il faut être âgé entre 16 et 18 ans.

La rémunération est de 15 euros par jour, à raison de 3 heures quotidiennement.

Chaque jeune connu reçoit un courrier de la mairie.

Les nouveaux arrivants peuvent en prendre connaissance par le biais de l'affichage, en consultant le site internet de la commune ou en se rapprochant de la mairie pour s'y inscrire.

# ÉTAT CIVIL 2025

## ENTRE LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2024 ET LE 30 NOVEMBRE 2025

### NAISSANCES

POTTIER Maël	à Fougères	le 5 février 2025
GUÉRIN Agathe	à Mayenne	le 17 mars 2025
BOITIERE Livio	à Mayenne	le 18 mai 2025
GOUALIER FOUCHER Lyla	à Mayenne	le 22 mai 2025
MARCHAND Sacha	à Fougères	le 28 mai 2025
GOURDIER PICHEREAU Axelle	à Mayenne	le 12 juillet 2025
BARÉA Évy	à Mayenne	le 27 août 2025
CLÉMENT PAPILLON Siméo	à Mayenne	le 6 septembre 2025
NÉFAUT Jude	à Mayenne	le 21 octobre 2025
DIJOUX Maoh	à Mayenne	le 23 octobre 2025
HUBERT Valentine	à Mayenne	le 3 novembre

### MARIAGE

JUBIN Aurore et GOUIN Oliver	à Châtillon-sur-Colmont	le 17 juin 2025
------------------------------	-------------------------	-----------------

### DÉCÈS – INHUMATIONS

COUILLET Gervais	à Laval	le 21 décembre 2024
CROISSANT née LAUNAY Marie-Thérèse	à Saint-Mars-sur-Colmont	le 29 décembre 2024
COIGNARD Gilbert Albert Henri	à Châtillon-sur-Colmont	le 31 décembre 2024
DERENNE Bernard Maurice Victor	à Mayenne	le 4 janvier 2025
TRIHAN née FAUCHART Mireille	à Le Nouvion-en-Thiérache	le 2 février 2025
LEMAITRE Jean-Pierre	à Bobigny	le 5 février 2025
HUARD André Benoit Georges	à Châtillon-sur-Colmont	le 20 mars 2025
AUBERT Francis	à Mayenne	le 18 mai 2025
DORÉ née HERCEND Simone	à Château-Gontier-sur-Mayenne	le 8 juin 2025
PLAI Jules	à Ernée	le 18 juillet 2025
BELLOCHE née BEAUGÉ Germaine	à Mayenne	le 23 juillet 2025
BEAUDOIN Jonathan	à Colombiers-du-Plessis	le 5 août 2025
DESCLÈVES Marie	à Bruxelles (Belgique)	le 7 septembre 2025
LAUNAY née PORTAIS Denise	à Châtillon-sur-Colmont	le 19 septembre 2025
CORNUE née OGER Madeleine	à Châtillon-sur-Colmont	le 2 octobre 2025

# CONCESSION CIMETIÈRE

### TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Emplacement: concession caveau ou urne	30 ans	40€
Emplacement: concession caveau ou urne	50 ans	60€

# SALLES COMMUNALES

## TARIFICATION 2026

LOCATION DU CENTRE DE LOISIRS <i>Tarifs 2026</i>	TARIF DE BASE <i>(Habitants de la commune*)</i>	SORTIE DE VAISSELLE <i>Option</i>
<b>1 REPAS / BUFFET</b> Soit le midi (12h à 19h), soit le soir (19h à 2h)	<b>265 €</b>	
<b>2 REPAS / BUFFET</b> Soit 1 repas midi + soir (12h à 2h) Soit 1 repas soir + lendemain midi	<b>338 €</b>	
<b>3 REPAS / BUFFET</b> 1 repas midi + 1 repas soir + lendemain 1 repas / buffet	<b>440 €</b>	
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> + repas / buffet	<b>265 €</b>	<b>0.30 €</b> par couvert demandé (assiette, couteau, fourchette, cuillère, verre)
<b>BAL</b> Soirée ou après-midi danse	<b>233 €</b>	<b>0.10 €</b> par verre ou tasse demandé
<b>DIVERS</b> Spectacle / Théâtre Concours de cartes – Loto Réunion (AG) ou conférence + vin d'honneur Exposition vente	<b>174 €</b>	
<b>VIN D'HONNEUR SEUL</b> ou <b>RÉUNION SEULE</b> (ex.: réunion d'information)	<b>133 €</b>	
<b>ASSOCIATIONS</b> de Châtillon-sur-Colmont		<b>60 €</b> pour le ménage si la partie parquet est utilisée <i>Facturation de la vaisselle – Facturation du chauffage</i> <i>Pas de chèque de caution – Pas d'acompte</i>
<b>CHAUFFAGE</b> suivant consommation – facturation comme suit : Forfait de <b>30 €</b> + relevé de consommation avec une facturation de <b>0,28 €/kW</b>		
Arrhes à la réservation : <b>30 %</b> Caution exigible lors de la remise des clefs : <b>200 €</b>		
<p>* Grille de tarifs applicable si le locataire est domicilié à Châtillon-sur-Colmont.      Dans les autres cas, des tarifs différents s'appliquent. Merci de vous rapprocher de la mairie pour plus de détails.</p>		

### LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

Repas ou buffet, midi ou soir	<b>75 €</b>
Repas ou buffet, midi et soir	<b>100 €</b>
Supplémentaire si chauffage	<b>20 €</b>
Sépulture ou vin d'honneur	<b>25 €</b>
Supplémentaire si chauffage	<b>10 €</b>

### RÈGLEMENT SALLE DES ASSOCIATIONS

Salle réservée exclusivement aux habitants de la commune. Le locataire s'engage à ne pas y accueillir plus de 50 personnes. Des tables et des chaises sont à disposition. Le locataire peut y ajouter du matériel. La manifestation doit se terminer impérativement avant 2h du matin. Le locataire assure le nettoyage.

Salle proposée à la location pour des évènements familiaux. Il n'y a ni vaisselle, ni four, ni réfrigérateur.

# ÉCOLE PUBLIQUE DENISE RAYMONT

Pour toute inscription ou visite, prendre rendez-vous au préalable avec la directrice de l'établissement, Mme OLIVIER.

Les inscriptions de rentrée, pour l'année 2026-2027, se feront, de préférence, les :

- **Lundi 29 juin 2026** de 16h40 à 18h00
- **Mardi 30 juin 2026** de 16h40 à 18h00
- **Jeudi 02 juillet 2026** de 16h40 à 18h00
- **Lundi 24 Août 2026** de 14h00 à 18h00
- **Mardi 25 Août 2026** de 14h00 à 18h00

Cette année, l'école accueille, 62 élèves de la Toute Petite Section au CM2.

L'équipe pédagogique est inchangée. Elle est constituée de :

- **Mme OLIVIER Karinne**, directrice de l'établissement et enseignante de la classe de CP/CE1 comprenant 16 élèves.
- **Mme CHESNEAU Mathilde**, enseignante de la classe maternelle de la Toute Petite Section à la Grande Section, soit 28 élèves. Ils sont accompagnés de Mmes **HATTE Françoise** et **OUTIN Marie**, ATSEM.
- **Mme TESSIER Anne-Laure**, enseignante de la classe de CE2/CMI/CM2, comptant 18 élèves.

## POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026, UN PROJET IMPORTANT EST MENÉ SUR LE THÈME « C'EST LE CIRQUE ! »

- Une visite de l'exposition « Circasciences » au musée des sciences de Laval a été organisée le jeudi 11 septembre 2025 pour les élèves de la Grande Section au CM2.
- Les élèves de toute l'école seront accompagnés dans ce projet par un animateur cirque, Monsieur Sébastien Fortin, de Saint-Georges-Buttavent. Il leur proposera de découvrir les différents agrès et techniques des arts et métiers du cirque, chaque vendredi du 9 janvier 2026 au 26 juin 2026. Lors de ces séances, petit à petit, les élèves élaboreront des numéros qu'ils présenteront à leurs familles respectives.
- Ce projet se clôturera par un spectacle proposé par les enfants à leur famille, sous le chapiteau de Saint-Georges-Buttavent, le vendredi 26 juin 2026 à 20h.

Le coût de revient de ce projet est conséquent ; il s'élève à un peu plus de 8800 €. Il est financé :

- à hauteur de 881 € par l'aide au financement des projets artistiques et culturels de l'Éducation Nationale
- par la subvention de la municipalité à l'école de 2640€
- par la participation des familles de 620€
- grâce à l'importante participation de l'Amicale châtillonnaise d'un montant de 4710€

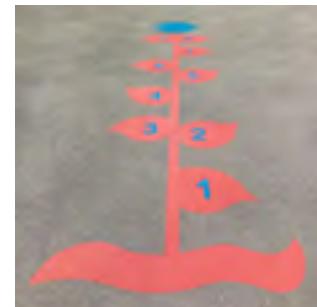
## ÉCOLE PUBLIQUE DENISE RAYMONT

Rue des Anciens Combattants  
53 100 Châtillon-sur-Colmont  
Tél : 02 43 00 24 16

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

L'année 2024-2025, le projet mené par les enseignantes était un aménagement de la cour de récréation (panneaux d'escalade, tracés au sol de jeux divers...). Voici le résultat :



Un grand merci à Jérôme Decahagne pour la réalisation des peintures au sol.

Comme chaque année, l'équipe enseignante remercie et apprécie particulièrement le soutien que lui apportent la Municipalité, l'Amicale Châtillonnaise et les familles dans leurs projets, dans un souci de développement pédagogique et culturel des élèves.  
Elle souhaite que cette collaboration se poursuive encore ainsi dans les années à venir, pour le « bien-être » des élèves de l'école.

# CANTINE SCOLAIRE



La cantine se trouve à proximité de l'école, rue des Avaloirs, ce qui permet aux enfants d'avoir plus de temps pour déjeuner.

## LES ENFANTS SONT ENCADRÉS PAR :

- Mme ANDRADE Roseline (adjointe technique)
- Mme OUTIN Marie (adjointe d'animation)
- Mme DUFEU Thérèse (adjointe technique)
- Mme FAURE-BRAC Marie-Laure (adjointe d'animation)

Les repas sont fournis par l'ESAT de Gorron qui s'efforce d'introduire de plus en plus des produits locaux dans les menus.

## TARIFS CANTINE 2025-2026

Repas enfants des écoles maternelles et primaires	<b>4,70 €</b>
Repas maître école / stagiaire / apprenti / agents territoriaux	<b>6,09 €</b>
Repas des personnes retraitées	
CAE CUI	<b>4,23 €</b>

## CONTACTS POUR LES INSCRIPTIONS OU POUR LES ABSENCES

Mme HATTE Françoise (ATSEM) de 8H30 à 9H00 ou 06 49 99 26 60 ou par SMS ou par message vocal  
Mme DUFEU Thérèse de 11h30 à 14h30  
à la cantine au 02 43 03 82 85

# ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



L'accueil périscolaire est encadré par Mmes Françoise CARRÉ-COURTEILLE et Marie-Laure FAURE-BRAC.

L'accueil périscolaire se déroule dans la salle de motricité le matin et dans la cantine le soir.

## TARIFS PÉRISCOLAIRE 2025-2026

PLAGE D'ACCUEIL	Imposable	Non-imposable
Matin de 7h à 7h30	<b>0,52 €</b>	<b>0,52 €</b>
Matin de 7h30 à 9h	<b>1,45 €</b>	<b>1,40 €</b>
Soir après la classe de 16h30 à 18h30	<b>2,15 €</b>	<b>2,09 €</b>
Soir après la classe de 18h30 à 18h45	<b>0,26 €</b>	<b>0,26 €</b>

## OUVERTURE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h le matin et de 16h30 à 18h45 l'après-midi

## COORDONNÉES

Salle de cantine : 02 43 03 82 85

# UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Cette année le Conseil Régional n'a pas renouvelé l'opération une naissance, un arbre mais le Conseil Municipal a souhaité maintenir cette manifestation.

Le samedi 22 novembre, 6 familles y étaient conviées.

Les familles ayant participé en 2024 et 2023 étaient également présentes et ont pu constater la croissance de chaque arbre planté.

Les familles se sont retrouvées autour du verre de l'amitié.



# BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

**Actuellement, 8 bénévoles assurent des permanences à la bibliothèque.  
Si d'autres personnes veulent nous rejoindre, n'hésitez pas, avis aux amateurs....**

## **EN 2025, LA BIBLIOTHÈQUE A RÉGULIÈREMENT ORGANISÉ DES ANIMATIONS, ENTRE AUTRES :**

- Du 8 avril au 21 juin : exposition « Le vieil homme et la mer »
- En avril : atelier de fabrication de poissons multicolores
- En mai : exposition sur un jeu de l'oie géant qui a conduit à un atelier « contes » et un spectacle « Dans mon château »
- Le 28 novembre : les enfants de la MAM ainsi que les enfants de 0 à 3 ans, sont venus visiter la bibliothèque autour d'un *Raconte tapis*
- Le 4 décembre : les bénévoles ont accueilli aussi les 3 classes pour de la lecture à voix haute, sur le thème du cirque.

## **ABONNEMENTS SONT DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE**

### **POUR LES ENFANTS:**

- Youpi
- Je lis des histoires vraies
- Picsou

### **POUR LES ADULTES:**

- Notre temps
- Cuisine actuelle

## **RAPPEL DES CONDITIONS POUR EMPRUNTER**

- **Gratuité de l'inscription** (besoin de remplir à l'inscription une autorisation)
- **Possibilité d'emprunter** jusqu'à 3 bandes dessinées, 3 romans, 3 documentaires et 3 revues pour 3 semaines.
- **Possibilité de réserver** des ouvrages présents dans une autre bibliothèque du réseau si vous ne trouvez pas votre bonheur à la bibliothèque. Toutes les semaines, les livres réservés circulent entre toutes les bibliothèques de la CCBM.



L'équipe de bénévoles : Jean-Luc, Pascale, Marie-Céline, Marie-Ange, Emeline, Françoise.  
(sont absents : Guy et Laurence)

**BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT**  
51 rue des Avaloirs  
Tél.: 02 43 30 36 04

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Mardi : de 16h30 à 18h30  
Samedi : de 10h à 12h

## **BILAN DU PRIX BULL'GOMMES 53 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Pour la dix-septième fois à Châtillon-sur-Colmont, les enfants (7 à 12 ans) de la commune ont été invités à donner leurs avis sur les 10 bandes dessinées sélectionnées par la bibliothèque départementale de la Mayenne. Ces BD ont été présentées à l'école en septembre 2024. Actuellement, 33 bulletins ont été complétés par 9 enfants.



Un tirage au sort, parmi les participants, a eu lieu le 28 mars, en présence de l'autrice d'une BD.

Il a permis à 2 enfants de gagner sa BD « MINI GOLF », en attendant la prochaine sélection, arrivée en septembre 2025.

En effet, cette autrice de BD, Lisa Laubreaux, a été invitée pour faire un atelier avec les enfants de l'école afin de développer la découverte de ce 9<sup>ème</sup> art.

**CONTACT**  
Marie-Céline LECOQ : 07 86 67 16 76  
Jean-Luc BOUTTIER-LOCHU : 02 43 03 16 66

**Si vous avez des propositions,  
si vous voulez tester le « travail » de bénévoles...  
n'hésitez pas !**

**Et surtout venez nous rendre visite !**

**Sans bénévole, sans emprunteur, il n'y aura plus de bibliothèque.**

# CHAPI-CHAPO

## ACCUEIL DE LOISIRS DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT



**ACCUEIL DE LOISIRS CHAPI-CHAPO**  
14 Rue de Vauboaire 53100 Chatillon sur Colmont  
**Tél :** 06 58 58 25 87

**Adresse mail :** francoisecarre@bocage-mayennais.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Périodes scolaires :** Mercredi de 7h30 à 18h30  
**Vacances scolaires :** Tous les jours de 7h30 à 18h30

**Animatrices :** Françoise Carré Courteille (BAFD),  
RENARD Marine (CAP Petite Enfance),  
ainsi que des saisonniers.

**Plus d'informations disponibles sur :**  
[www.cc-bocagemayennais.fr](http://www.cc-bocagemayennais.fr)

### SORTIES, CAMPS, ACTIVITÉS EN 2025

#### SORTIES

- **Vacances d'hiver :** Cinéma de Gorron titre « Une nuit au zoo ».
- **Vacances de printemps :** Animation de construction de LEGO avec l'association Graines de Briques, les enfants ont pu exprimer avec des milliers de briques de LEGO 2x4 et une palette variée de 17 couleurs leur créativité de manière unique.
- **Vacances d'été :** inter-centre à Oiseau programmation d'un Loto suivant les tranches d'âges. Sortie au Zoo de Champrépus. Intergénérationnel avec les personnes âgées de la MARPA et les boulistes du Club Bon Accueil. Visite de la Caserne des 3 Collines à Châtillon.
- **Vacances d'automne :** Spectacle musical à l'espace culturelle de Gorron « Comme c'est étrange », pyramide d'histoires, de jeux vocaux, de chansons ludiques et poétiques.
- **Vacances de Noël :** Journée inter- centre (Noël et ses Lutins).

#### CAMPS

2 camps sous tentes ont eu lieu à la Chesney à Fougères.

Le camp c'est une autre manière d'apprendre :

- L'intégration sociale et la citoyenneté.
- La conscience environnementale.
- L'intérêt pour l'activité physique.
- La confiance en soi et le développement personnel.

### ACTIVITÉS AVEC INTERVENANTS 2025

**Sophie de la MIJ de Gorron :** pour la découverte de nouveaux jeux de société.

### LES PROJETS À LONG TERME 2026

- Continuer la sensibilisation des enfants à la sécurité, au handicap et à la différence.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Travailler avec les ressources du territoire.
- Projet intergénérationnel avec la MARPA (Maison d'Accueil Résidence pour l'Autonomie) de Chatillon sur Colmont.
- Des Inter-centre.
- Des intervenants.
- Offrir une offre éducative et de loisirs diversifiée pour chaque tranche d'âge.
- Cette année nous suivrons les étapes de l'association LadieSoliRose qui participera à la Sénégazelle 2026. L'objectif de l'association est de distribuer des fournitures scolaires à l'arrivée de chaque étape aux enfants Sénégalaïs.

### EN CONCLUSION

Nous remercions les parents pour leur confiance qu'ils nous accordent. Je remercie aussi les bénévoles lors de nos sorties. Nous espérons répondre toujours aux différentes attentes de chacun.

Les enfants et l'équipe vous adressent  
leurs meilleurs vœux pour 2026!

# MARPA CLAIRE DEMEURE

## MAISON D'ACCUEIL ET DE RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE

### UNE RÉSIDENCE OUVERTE À TOUS LES SENIORS

Située au cœur du village, la MARPA Claire Demeure continue d'offrir un cadre de vie sécurisant et convivial aux personnes âgées de plus de 60 ans, grâce à une structure à taille humaine composée de 15 logements T1bis, 2 logements T2 pour les couples et 2 chambres d'accueil temporaire.

### UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET ENGAGÉE

L'année 2025 a été marquée par quelques mouvements de personnel, dont le départ à la retraite d'une professionnelle après plus de 20 ans d'ancienneté au sein de la résidence. Elle a été remplacée dans la continuité, permettant d'assurer une transition fluide et de maintenir la qualité du service rendu aux résidents. Une nouvelle organisation des astreintes de nuit a également été mise en place : auparavant assurées sur site, les professionnelles de la MARPA n'ont plus à dormir sur place. Désormais, ce sont trois habitants de la commune qui assurent l'astreinte de sécurité à leur domicile. Cette solution, fondée sur un esprit de proximité et de solidarité, permet une meilleure couverture des besoins en journée, tout en maintenant une réactivité 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence.

### DES ANIMATIONS POUR TOUS LES PLUS DE 60 ANS

Cette année encore, la MARPA souhaite renforcer son ouverture vers l'extérieur et invite toutes les personnes âgées de plus de 60 ans de la commune à participer gratuitement à ses animations. Ateliers mémoire, jeux, médiation animale, jardinage, spectacles, gym douce, sorties culturelles... il y en a pour tous les goûts! Le planning mensuel des activités est disponible sur le site internet et réseau social Facebook de la commune. Ces temps de partage sont l'occasion de rompre l'isolement, de découvrir de nouvelles activités, mais aussi de tisser des liens entre résidents et habitants. N'hésitez pas à franchir la porte de la MARPA : vous y serez les bienvenus!

### UNE CUISINE FAITE MAISON... ET SOLIDAIRE

Les professionnelles de la MARPA assurent la préparation des repas pour les bénéficiaires de portage de repas à domicile. Près de 2000 repas par an sont ainsi confectionnés dans les cuisines de la résidence, avec le même soin que ceux destinés aux résidents. Les livraisons sont ensuite assurées par une équipe de bénévoles engagés, que nous remercions chaleureusement pour leur disponibilité et leur générosité.

### UNE ANNÉE 2024 FINANCIÈREMENT ÉPROUVANTE, UN REDRESSEMENT EN 2025

Comme de nombreuses structures médico-sociales du territoire, la MARPA a traversé une période complexe en 2024, marquée par un taux d'occupation réduit pendant plusieurs mois. Cette situation a considérablement impacté le budget de fonctionnement, avec un manque à gagner de plus de 64000€ sur cette même année. Grâce à un soutien précieux du CCAS et de la commune, la résidence a pu effacer une partie de cette dette et ainsi maintenir la qualité de ses services. En parallèle, une gestion plus rigoureuse des dépenses a permis de réaliser des économies et de limiter l'impact de cette période sur l'équilibre financier de la structure. Heureusement, l'année 2025 a été plus favorable, avec un taux d'occupation proche de 100%, permettant de retrouver une situation financière plus stable.



### UNE ÉVALUATION RÉUSSIE

Conformément à la réglementation en vigueur, la MARPA a reçu en juin 2025 une évaluation externe menée par un organisme habilité par la Haute Autorité de Santé (HAS). Cet audit, désormais obligatoire tous les cinq ans, s'est déroulé dans de bonnes conditions et a confirmé la qualité du cadre de vie et de l'accompagnement proposés aux résidents.

En conclusion, la MARPA Claire Demeure reste un lieu de vie à part entière, animé par une équipe dévouée et soucieuse de préserver l'autonomie, le lien social et la dignité des personnes âgées. Merci à tous ceux, professionnels, bénévoles, élus, familles et partenaires, qui contribuent chaque jour à faire vivre cette belle aventure humaine.

La Directrice, Anaïs CHÈNE

# LE C.C.A.S.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ce samedi 25 octobre, 77 anciens de notre commune se sont retrouvés pour le repas annuel du CCAS.

Le repas a été préparé par **Le Panier Des Gourmets** de Domfront, les desserts fournis par notre boulangerie **Aux Délices Châtillonnais**, les boissons fournies par notre supérette **Au Panier Châ-**



**tillonnais**, l'animation était assurée par **Gabrielle Archange**, le décor floral réalisé par les résidents de la **Marpa**. Le service était assuré par les membres du CCAS et les élus.

Étaient, également, conviés les bénévoles qui assurent le portage 5 jours par semaine à tous nos aînés qui le souhaitent.

A la table d'honneur, Monsieur Bertrand Racinais, Maire honoraire, et Monsieur le Maire étaient entourés des doyens présents :

- Mesdames Marie-Joseph Garnier, Marguerite Phelipot et Simone Renault ;
- Messieurs Joseph Lalande, Henri Genest et Albert Remande.

Les dames ont reçu un bouquet de fleurs, les messieurs une bouteille de vin.

**La journée s'est terminée en chansons, en se donnant rendez-vous l'année prochaine**

# MAISONS FLEURIES

## LAURÉATS DU CONCOURS 2025

### CATÉGORIE 1 : PLANTES ANNUELLES

BOURG	CAMPAGNE	HORS CONCOURS
M. et Mme FOURNIER Bernard 25 Avenue Jean Sillard	Mme FOUBERT Marie-Thérèse 1 le Bignon	M. et Mme PIERRE Alain 31 rue du Hameau de la Davière
M. BOURGOIN Claude 15 Chemin de la Cour		M GALLAND Jean-Baptiste 8 Cour de la Poste

### FÉLICITATIONS À TOUS LES PARTICIPANTS !

Les prix seront remis lors de la cérémonie des voeux du Maire, le 16 janvier 2026

### HORS CONCOURS

M. et Mme MOTTIER Paulette

28 Impasse de la Fontaine

Mme LORIARD Jacqueline

2 La Panneterie

Mme AUBERT Suzanne

5 Les Grands Mets

### CATÉGORIE 2 : DÉCOR FLORAL

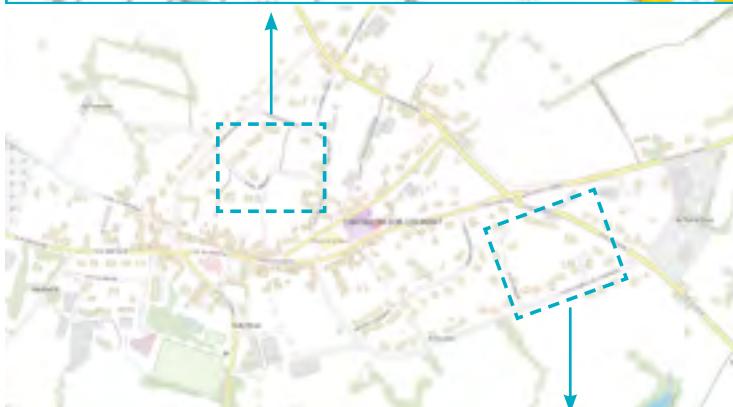
BOURG	CAMPAGNE	HORS CONCOURS
M. et Mme I.ESAINT Georges 36 Avenue Jean Sillard	M. et Mme DUFEU Gilbert 1 La Chapelle	M. et Mme GOURDIER Jean-Yves 1 Le Bas Pont
M. et Mme OLLIVIER Vincent 19 rue de la Fontaine	M. et Mme LECOURT Daniel 2 Moulin Clément	Mme HOUDAYER Irène 6 rue de Vauboire
M. et Mme LEROY André 29 rue des Anciens Combattants		

# LOTISSEMENTS

## PARCELLES DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

VIE MUNICIPALE

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT



### LOTISSEMENT « LE CLOS DES JARDINS »

**20€ le m<sup>2</sup> HT**

- Parcelle 671: 820m<sup>2</sup>
- Parcelle 672: 879m<sup>2</sup>
- Parcelle 673: 786m<sup>2</sup>

### LOTISSEMENT « LE HAMEAU DE LA DAVIÈRE »

**20€ le m<sup>2</sup> HT**

- Parcelle B: 667m<sup>2</sup>
- Parcelle C: 2457m<sup>2</sup>

# ASSAINISSEMENT

**TARIFS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026**

Abonnement **38,70€**

Consommation **1,60€ / m<sup>3</sup>**

# NOUVEAUTÉS À CHÂTILLON-SUR-COLMONT EN 2025

Le samedi 27 septembre 2025, 80 Châtillonnais se sont retrouvés pour l'inauguration de la supérette, de la M.A.M. et du *skatepark*.

Étaient également présents Mme la Sénatrice, Mme la représentante de la région, Mme la vice-présidente du conseil départemental, M. le conseiller départemental, M. le président de la communauté de communes, Mme la représentante de la PMI, Mme la représentante du relais petit enfance, Mesdames et Messieurs les élues et élus.



## LA SUPÉRETTE

Mme Soizic Bourgoin, la nouvelle gérante, fit la présentation des nouveaux locaux.

### FINANCEMENT

- **Coût total (achat du local + aménagement) :** 162 028 €
- **Subvention de la région :** 25 022 €
- **Autofinancement :** 137 000 €



## LA M.A.M. (MAISON D'ASSISTANTS MARTERNELS)

Les participants ont pu visiter la MAM et faire connaissance des assistants maternels, **Chloé et Romain**. À ce jour, 6 enfants sont accueillis à la MAM, 2 autres arriveront en janvier.

### FINANCEMENT

- **Coût total (achat de la maison + aménagement) :** 211 112 €
- **Subvention du département :** 16 651 €
- **Autofinancement :** 194 447 €



## LE SKATEPARK

La création du *Skatepark* sur le site de Vauboire est la continuité de l'aire de jeux avec la structure pour les petits, le boulodrome et maintenant le *Skatepark* pour les ados.

### FINANCEMENT

- **Coût total (travaux et installation) :** 35 532 €
- **Autofinancement :** 35 532 €

Tous les participants se sont retrouvés à la salle Vauboire pour le pot de l'amitié.



# URBANISME 2025

## PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 053 064 25 00001	LAUNAY Karine	Construction d'une extension du bâtiment de veaux de boucherie	La Porte
PC 053 064 25 00002	GAEC DU TULIPIER	Construction d'une nurserie niches individuelles et collectives	La Brouillere
PC 053 064 25 00003	DESVEAUX Landry	Transformation d'un bâtiment agricole en habitation	2, La Triconnière
PC 053 064 25 00004	LEBRET Luivine	Agrandissement et renovation de l'habitation	1, Beau Soleil
PC 053 064 25 00005	EARL de la Gibaudière	Construction d'un hangar agricole muni d'une toiture photovoltaïque	3, Le Passoir
PC 053 064 25 00006	DIVRY Océane	Surélévation d'un garage et création d'un carport	58, rue des Anciens Combattants
PC 053 064 25 00007	MARECHAL Damien RUIZ Mina	Transformation d'un bâtiment à usage de garage en maison d'habitation, démolition des préaux existants	9, rue de la Colmont
PC 053 064 25 00008	PAPILLON Florian	Rénovation d'une dépendance en habitation	La Fleurière
PC 053 064 25 00009	GERAULT Gérard	Reconstruction d'une annexe après un incendie	73, rue des Avaloirs
PC 053 064 25 00010	CHAUVIN Ronan	Extension et réaménagement d'une habitation existante	La Louvraie
PC 053 064 25 00011	EARL des Petits Veaux	Construction d'un hangar de stockage	La Porte
PC 053 064 25 00012	GAEC des Landes	Extension de la stabulation VL couverture photovoltaïques, extension de la fumière, construction d'une nurserie avec couverture de la fosse en photovoltaïques	Les Landes

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 053 064 25 00001	SCEA PARIS	Installation photovoltaïque sur 3 bâtiments existants	7, La Cuilleraie
DP 053 064 25 00002	SKINNER Judith	Pose de 2 fenêtres de toit et d'une fenêtre, modification d'une ouverture	9, Le Haut Noyer
DP 053 064 25 00003	COCHENNEC Gaël	Installation d'une clôture en limite séparative	4, La Buchelière
DP 053 064 25 00004	FOURNIER Bernard	Réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur	25 avenue Jean Sillard
DP 053 064 25 00005	DESVEAUX Landry	Modification de façades d'une dépendance	2, La Triconnière
DP 053 064 25 00006	CERISIER Loïc	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	25, rue du Soleil Levant
DP 053 064 25 00007	COURTEILLE Hubert	Installation d'une clôture	13, rue de la Croix
DP 053 064 25 00008	BOUCLY Sandrine	Changement des menuiseries existantes	18, rue de la Forêt
DP 053 064 25 00009	BORDEAU Florent	Extension du garage et création d'une clôture	6, La Bougrère
DP 053 064 25 00010	PERLY Maxime	Aménagement d'un garage et modification de façades	6, Le Grattoir
DP 053 064 25 00011	ENEDIS	Construction d'un poste de transformation	7, La Cuilleraie
DP 053 064 25 00013	HUCHET Amélie	Création d'une porte de garage	8, avenue Jean Sillard
DP 053 064 25 00014	PENLOUP Maxime	Modification d'ouvertures	2, Les Petits Mets
DP 053 064 25 00015	HUCHET Amélie	Remplacement des huisseries et création d'une ouverture	8, avenue Jean Sillard

# DÉMARCHES À FAIRE AVANT DE RÉALISER DES TRAVAUX

**VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉHABILITATION OU DE DÉMOLITION ? LE SERVICE URBANISME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS APPORTER CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS SUR VOS PROJETS.**

## A QUOI SERVENT LES AUTORISATIONS ?

Les autorisations préalables de travaux ont pour objet de constater la conformité d'un projet de construction : aux règles d'urbanisme locales (plan local d'urbanisme intercommunal, règlement de lotissements). Ces autorisations n'assurent en aucun cas le contrôle du respect des règles de droit privé (servitudes de vues, mitoyenneté...), l'autorité administrative n'ayant pas de compétence pour connaître ces règles.

## COMMENT CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE SUR UNE COMMUNE ?

Pour tout projet de travaux (construction, changement de fenêtres...) sur le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, vous pouvez consulter les dispositions d'urbanisme qui s'imposent sur le terrain concerné en allant sur le « Géoportail de l'urbanisme ».

### QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUEL TRAVAUX ?

The infographic illustrates various types of building work and their corresponding authorization requirements:

- TOIT**
  - Tuiles (réfection de toiture) : DP
  - Avant, préau
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - > 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC
- PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :** DP
- FAÇADE, RAVALEMENT :** DP
- CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** DP
- TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**
  - Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
  - Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - Surélevée et/ou avec fondations profondes > 5 m<sup>2</sup> : DP
  - Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC
- GARAGE**
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC
  - Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP
- MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE :** DP
- VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 40 m<sup>2</sup> : DP
  - > 40 m<sup>2</sup> : PC
- CABANE BOIS OU BÉTON**
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - > 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC
- DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**
  - Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
  - Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> : il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existing fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**DÉTAILS :**

- Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## COMMENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER ?

Retirez un imprimé dans votre mairie ou sur [service-public.fr](https://service-public.fr) (rubrique *Loyer*, puis *Urbanisme*) et retrouvez l'ensemble des explications concernant les procédures (formulaires CERFA, pièces à fournir, délais d'instruction).

## OÙ DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Deux possibilités pour déposer votre dossier :

- Soit le déposer à la Mairie du lieu des travaux qui le transmettra, après vérification, au centre instructeur de la Communauté de Communes
- Soit par le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) sur [gnau42.operis.fr/bocagemayennais/gnau/#/](https://gnau42.operis.fr/bocagemayennais/gnau/#/)

Depuis 2022, un usager peut déposer sa demande en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais : [www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15417](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15417)

# AU FIL DES RÉUNIONS DU

## SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2025

<b>2025/001</b>	Demande de subventions et d'adhésions 2025
<b>2025/002</b>	Ouverture des crédits avant le vote du budget
<b>2025/003</b>	Renouvellement du contrat de location des photocopieurs
<b>2025/004</b>	École de Brecé : participation aux frais des écoles privées
<b>2025/005</b>	Personnel communal : modification du RIFSEEP
<b>2025/006</b>	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités
<b>2025/007</b>	Révision des statuts de Territoire Energie Mayenne

## SÉANCE DU 6 MARS 2025

<b>2025/008</b>	Approbation du Compte Financier Unique du budget lotissement
<b>2025/009</b>	Affectation des résultats du budget lotissement
<b>2025/010</b>	Approbation du Compte Financier Unique du budget assainissement
<b>2025/011</b>	Affectation des résultats du budget assainissement
<b>2025/012</b>	Approbation du Compte Financier Unique du budget commune
<b>2025/013</b>	Affectation des résultats du budget commune
<b>2025/014</b>	Demande d'admission en non-valeur
<b>2025/015</b>	Demande de subvention exceptionnelle de l'association « Un Pas Après l'Autre »
<b>2025/016</b>	Demande d'adhésion à l'association « Châtillons de France et d'Ailleurs »
<b>2025/017</b>	Demande d'adhésion au label « Ville Prudente »

## SÉANCE DU 3 AVRIL 2025

<b>2025/018</b>	Approbation du budget primitif 2025 lotissement
<b>2025/019</b>	Approbation du budget primitif 2025 assainissement
<b>2025/020</b>	Approbation du budget primitif 2025 commune
<b>2025/021</b>	Vote des taxes
<b>2025/022</b>	Convention de mise à disposition du personnel communal : service CCAS
<b>2025/023</b>	Convention de mise à disposition du personnel communal : MARPA

## 2025/024

Convention de mise à disposition du personnel communal : service assainissement

## 2025/025

Proposition d'adhésion au Réseau des Collectivités pour l'année 2025

## 2025/026

Demande de subvention de l'association AFSEP

## 2025/027

Demande de subvention de l'association Fondation du Patrimoine

## 2025/028

Travaux supplémentaires d'enrobés à la MAM : validation du devis

## 2025/029

Achat du mobilier à la supérette : validation du devis

## 2025/030

Aménagement de l'aire de jeux à Vauvoire : choix des devis

## 2025/031

Achat d'un broyeur de végétaux : choix du devis

## SÉANCE DU 6 MAI 2025

## 2025/032

Chantiers argent de poche : détermination du nombre et des chantiers à prévoir

## 2025/033

Suppression d'un poste d'adjoint administratif

## 2025/034

Mise à jour du tableau de l'emploi et des effectifs

## 2025/035

Modification du RIFSEEP : annule et remplace la délibération 2025/005

## 2025/036

Transfert de la compétence DT/ DICT à Territoire Energie Mayenne

## 2025/037

Révision du classement sonore du réseau routier

## 2025/038

Aménagement du terrain de Vauvoire : choix du devis pour le mobilier (tables, bancs, cendriers)

## 2025/039

Versement d'une subvention exceptionnelle à la MARPA : décision modificative budgétaire

## SÉANCE DU 5 JUIN 2025

## 2025/040

Validation du recrutement d'un agent Centre de Gestion pour le remplacement du secrétariat pendant les congés d'été

## 2025/041

Création d'un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activités

## 2025/042

Création d'un poste d'ATSEM en accroissement temporaire d'activités

## 2025/043

Indemnité gardiennage Eglise

## 2025/044

Prix des lauréats du fleurissement

# CONSEIL MUNICIPAL 2025

## SÉANCE DU 3 JUILLET 2025

<b>2025/045</b>	Contrat liaison chaude ESAT cantine scolaire
<b>2025/046</b>	Détermination des tarifs du service cantine pour l'année scolaire 2025-2026
<b>2025/047</b>	Détermination des tarifs du service périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026
<b>2025/048</b>	Détermination des tarifs de location de la salle du Centre de Loisirs pour l'année 2026
<b>2025/049</b>	Détermination des tarifs des concessions dans le cimetière communal pour l'année 2026
<b>2025/050</b>	Détermination des tarifs du service assainissement pour l'année 2026
<b>2025/051</b>	Mise à jour du tableau de l'emploi et des effectifs
<b>2025/052</b>	Changement des panneaux directionnels dans le bourg : choix du devis
<b>2025/053</b>	Illuminations de Noël 2025-2027 : choix du devis

## SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

<b>2025/064</b>	Bulletin municipal – personnel communal : recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
<b>2025/065</b>	Personnel communal : embauche d'une stagiaire BAFA pour le service Centre de Loisirs pendant les vacances de la Toussaint
<b>2025/066</b>	Pose d'un store banne à la cantine : choix du devis
<b>2025/067</b>	Détermination du montant du loyer de la supérette
<b>2025/068</b>	Protection sociale complémentaire : participation obligatoire de la commune au risque santé
<b>2025/069</b>	SENOM : avis du conseil municipal sur le retrait de la Communauté de Communes de l'Ernée
<b>2025/070</b>	SENOM : modification des statuts du SENOM – prise de la compétence à la carte assainissement collectif

## SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2025

<b>2025/071</b>	Comité d'animation : demande de subvention exceptionnelle pour le spectacle de Noël
<b>2025/072</b>	Solde marché supérette (avenants 6 et 7)
<b>2025/073</b>	SENOM : rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable
<b>2025/074</b>	Installation classée pour la protection de l'environnement : avis sur le projet du GAEC DES 2 PROVINCES sis à Landivy

## SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2025

<b>2025/075</b>	Redevance performance des réseaux d'assainissement collectif : taux de modulation
<b>2025/076</b>	MAM : choix du devis pour les caches-moineaux et gouttières
<b>2025/077</b>	Aménagement du cimetière columbarium / stèle jardin du souvenir : choix du devis
<b>2025/078</b>	Campagne d'adhésion au groupement d'achat électricité et gaz naturel 2028-2030 de Territoire Energie Mayenne
<b>2025/079</b>	Ligne de chemin de fer : achat d'un bout de chemin pour relier Châtillon-Sur-Colmont à Saint-Georges-Buttavent

### NOTA BENE

Vous trouverez sur cette double-page le résumé de toutes les délibérations du Conseil Municipal au fil des réunions de l'année 2025. Pour accéder aux détails des délibérations, vous pouvez consulter les comptes-rendus complets sur le site de la commune : [www.chatillon-sur-colmont.fr](http://www.chatillon-sur-colmont.fr) → La commune → Les comptes rendus du conseil

# UN PAS APRÈS L'AUTRE

## MAISON D'ASSISTANTS MARTERNELS (M.A.M.)

Depuis septembre 2025, Châtillon-sur-Colmont accueille une nouvelle structure dédiée à la petite enfance : la MAM *Un Pas Après l'Autre*.

Les portes se sont ouvertes au public, mais surtout aux tout-petits, qui y sont désormais accueillis depuis quelques mois.

Les enfants évoluent dans des espaces pensés pour répondre à leurs besoins, à leur rythme, et selon les étapes qu'ils franchissent, pas après pas, avant de rejoindre l'école le moment venu.

Nous travaillons en collaboration avec les parents, dans un esprit de confiance mutuelle et de bienveillance, afin de permettre aux enfants de s'épanouir dans un univers que nous modulons chaque jour avec eux.

Les journées à la MAM sont rythmées par de moments de jeux, d'activités créatives, de découvertes sensorielles, de motricité, de balades, et mille et une autres activités qui leur permettent d'explorer et de découvrir le monde à leur manière.

Avec les enfants nous avons à cœur de profiter des services et lieux de vie présents dans la commune : la bibliothèque, l'épicerie, la boulangerie... autant d'occasions de sorties, d'échanges et de liens du quotidien, aussi précieux que tout ce que nous construisons au sein de la M.A.M. Alors au détour d'un virage, n'hésitez pas à répondre aux coucous des petites mains levées lorsque vous les croisez !

### UNE ÉQUIPE BIENVEILLANTE

Romain et Chloë, les deux assistants maternels de la MAM, veillent chaque jour à accompagner les enfants avec douceur, respect du rythme et plaisir de la découverte. Leur mot d'ordre : bienveillance, écoute et autonomie un pas après l'autre.

**ASSOCIATION M.A.M. - UN PAS APRÈS L'AUTRE**  
Téléphone : 06 14 99 32 70  
Mail : [unpasapreslautre.mam@gmail.com](mailto:unpasapreslautre.mam@gmail.com)



### DE ACTIONS POUR GRANDIR ENSEMBLE

Pour permettre à la MAM d'évoluer et d'investir dans du matériel de qualité (puériculture, jeux, équipements...), deux actions de soutien ont déjà vu le jour :

- Une **opération saucisson** avec *So'cisso*n
- Une **vente de décorations de Noël** avec *Durs à cuir*

**Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé et contribué à faire grandir cette belle aventure !**

# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Depuis le 1er janvier 2025, Cédric BRILHAULT et Guillaume JARRY ont repris ensemble les fonctions d'adjoints au chef de centre de la caserne des 3 Collines. Ils épaulent ainsi Matthias CHARDRON dans la gestion du centre de secours.

Ils succèdent à Michel HOUDOU, qui occupait ce poste depuis 2014. L'année 2025 a également été marquée par le recrutement de deux Châtillonnais : Sylvain MARTIN et Théo RAVÉ. Actuellement en formation, ils devraient être pleinement opérationnels au cours de l'année 2026.

La fin d'année a été rythmée par la traditionnelle tournée des calendriers. Ce moment privilégié nous permet d'aller à votre rencontre, d'échanger avec vous et de maintenir ce lien précieux qui unit les sapeurs-pompiers à la population.

Nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude pour l'accueil bienveillant que vous réservez à nos équipes lors de leur passage. Vos mots d'encouragement et votre soutien témoignent de la confiance que vous nous accordez au quotidien.

**Au nom de l'ensemble du personnel du centre de secours, un grand merci pour votre fidélité et votre soutien renouvelé.**



Cédric BRILHAULT, Matthias CHARDRON et Guillaume JARRY

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle fin d'année, ainsi que santé, sécurité et sérénité pour l'année à venir.**

# ADMR DE LA COLMONT

## ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

**L'ADMR, POUR BIEN VIVRE ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE !**

**NOS VALEURS: UNIVERSALITE – PROXIMITE – RESPECT DE LA PERSONNE**

L'ADMR de la Colmont vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs voeux pour l'année 2026.

Merci à la municipalité d'accorder chaque année, à notre association, une subvention qui contribue à la mise en place d'animations que nous effectuons auprès de nos personnes âgées ainsi que le Noël de nos salariés.

Au cours de l'année, 3 animations ont été réalisées (Crêpes Party, sortie restaurant et musique et danses) avec en moyenne 32 personnes présentes à chacune.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 24 juin 2025 en présence des maires des communes concernées.

Au cours de l'année 2024, 16614 heures ont été effectuées auprès de 174 bénéficiaires (personnes âgées et handicapées, et familles). Plus de 5174 heures d'entraide ont été faites pour soutenir les associations voisines.

Notre association est titulaire de l'agrément qualité ce qui permet aux personnes aidées de prétendre à des aides du Conseil Départemental (APA).



L'ADMR de la Colmont emploie 19 salariés et 1 secrétaire administrative qui accompagnent des bénéficiaires sur les communes de Châtillon-sur-Colmont, Oisseau, Saint-Georges-Buttavent et Saint-Mars-sur-Colmont.

L'association propose une large gamme de services :

- **Entretien du domicile**: ménage, repassage...
- **Aide au lever et coucher**: toilette, habillage, transfert...
- **Préparation et aide à la prise du repas**
- **Petits travaux de jardinage et de bricolage**
- **Portage de repas et livraison de courses**
- **Garde d'enfant à domicile**
- **Stimulation intellectuelle et physique**: jeux, lecture, marche...
- **Accompagnement sorties**, courses, promenades, démarches administratives...
- **Téléassistance**

Merci à l'équipe de bénévoles pour leur implication et leur esprit d'équipe, également à nos aides à domicile pour le travail accompli chaque jour et à notre secrétaire.

Annick LONGUAIVE, présidente.



L'association ADMR de Colmont vous présente le service de téléassistance ADMR : **Filien**. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être sécurisé chez soi 24h/7j. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre d'écoute Filien. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés.

**ADMR DE LA COLMONT**  
13 rue de Vauboire  
53100 Châtillon-sur-Colmont  
02 43 03 65 61

**HORAIRES**  
**Lundi, mardi et vendredi** de 9h à 12h

**RÉFÉRENTS LOCAUX**  
**HOUDOU Christine** : 06 30 98 88 09  
**LECOQ Marie Céline** : 07 86 67 16 76  
**LONGUAIVE Annick** : 06 08 51 75 29



**L'aide à la personne vous intéresse ?**  
**Engagez-vous dans un métier qui a du sens.**

**CV & LETTRE DE MOTIVATION À**  
[lacolmont@admr53.fr](mailto:lacolmont@admr53.fr)  
[www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

**Tarifs et renseignements auprès de la Responsable installatrice ADMR de la Colmont :**  
**Mme Marie-Céline LECOQ au 07 86 67 16 76**

## DES 3 COLLINES

### ET SI VOUS DEVENIEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

Être sapeur-pompier volontaire, c'est un engagement citoyen, fondé sur la solidarité, le courage et l'esprit d'équipe. Vous serez formé, accompagné, et intégré à une équipe unie et motivée, qui partage un objectif commun : protéger et secourir.

Si vous souhaitez vous investir, vivre une expérience humaine forte et utile, et contribuer au bien-être de votre territoire, nous serons heureux de vous accueillir et de répondre à vos questions.

# LA TROUPE THÉÂTRALE CHÂTILLONNAISE

Cette année encore la Troupe Théâtrale Chatillonnaise vous invite à partager un moment de rires et de détente.

**Les 7 et 8 mars et le 14 et 15 mars 2026**, notre équipe féminine va se mettre en scène à l'occasion de ses 40 ans d'existence.

Depuis 1986, date de la reprise de la TTC par Francis Girault après une vingtaine d'année de mise en veille, les acteurs et actrices se sont relayés pour amuser un public fidèle.

Rire est important, il procure une sensation de bien-être, il améliore l'humeur et surtout il crée du lien.

En 1<sup>ère</sup> partie, nous vous présenterons une petite scénnette écrite par Pascale PERROT, metteur en scène de la compagnie du furoncle de Laval : « Les fossiles » : la découverte d'un vieux théâtre à Châtillon-sur-Colmont... quel évènement !!!!

En 2<sup>ème</sup> partie, venez découvrir notre prochaine comédie d'Angélique SUTTY « La diva du sofa » : la grande Manuelle est une ancienne gloire de la chanson française. Après 15 ans d'absence, c'est son grand retour sur scène avec comme objectif, enflammer le public et renouer avec le succès. C'est sans compter sur un monde du show-business impitoyable...



**Sans spectateur, il n'y a pas de spectacle...  
Nous comptons sur vous !**

**A BIENTÔT!**

Théâtralement

**LA TROUPE DE LA TTC**

# LES CHANT'ILLONS

## CHORALE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT



Concert de fin d'année à l'église et pot de convivialité sur la place le 30 Juin dernier.



La Chorale à Châtillon, c'est **chaque lundi soir** hors vacances scolaires, **de 19h à 20h45**, salle de Vauboire.

Nous sommes 16 cette année à nous y retrouver autour de Cédric Bousquet, notre chef de choeur, professeur de l'école de musique du Bocage Mayennais.

N'hésitez pas à nous rejoindre vous qui aimez chanter ou avez envie de faire l'expérience. C'est un vrai plaisir. Et nul besoin de connaître la musique. Avec un peu d'écoute, d'application et de persévérance, vous ne passerez pas à côté des bénéfices. Et ils sont nombreux.

Aux jours des concerts que nous partageons désormais avec les chorales de Gorron et de Fougerolles-du-Plessis, la joie du partage et de l'expérience collective sont de vraies récompenses et satisfactions.

Nous serons notamment en concert à Fougerolles-du-Plessis le 6 juin, à la Fête de la musique de Gorron le 20 juin, au festival des Baldifolies de Bais le 27 juin et à Châtillon-sur-Colmont le lundi 29 juin à 20h00.

**BELLE ANNÉE ET À BIENTÔT.**

### CONTACT

Marie-Ange FORET : 02 43 00 20 86

Sébastien GARNIER : 06 16 52 69 30

# K3C KARATÉ CLUB DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT



**Il y a toujours possibilité de venir essayer  
(2 cours gratuits) avant de s'inscrire.**

Une ambiance conviviale qui permet :

- **De faire de l'exercice physique** (coordination, repère dans l'espace, mémoire, renforcement articulaire et musculaire,...)
- **De pratiquer un art martial reconnu**
- **D'apprendre des techniques d'auto-défense**

Chacun selon son age, son physique, son éventuel handicap pourra trouver un intérêt à la pratique du karaté en général, et plus particulièrement au sein du K3C.

Le cours a lieu **le mardi soir à 19h** (jusqu'à 20h15 pour les enfants et 20h30 pour les adultes), salle de ping-pong.

Les cours sont assurés par des enseignants ceintures noires (1<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dan), diplômés et expérimentés. Le club est affilié à la FF Karaté. Les tarifs sont de 67 euros pour les enfants, et 77 euros pour les adultes (tarif dégressif à partir du 2e licencié par famille).

Le bilan est très positif pour l'association qui devrait se maintenir avec 28 licenciés, de 6 à 62 ans, dont les 3 dirigeants.

Le cours animé par Anthony QUEGUINEUR compte 12-13 enfants et le cours animé par Nicolas FLUTEAUX compte une dizaine d'adultes.

## AMICALE CHÂTILLONNAISE DE TENNIS DE TABLE

La saison de tennis de table 2025/2026 a repris le 19 septembre dernier. Quatre équipes sont engagées en championnat départemental. Nous participons également aux différentes coupes proposées par le comité départemental.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 13 juin 2025 et a permis de dresser un bilan sportif positif de la saison 2024/2025. Le bilan financier est quant à lui équilibré grâce aux sponsors du club ainsi qu'à la subvention municipale ce qui permet de maintenir un prix de licence modéré de 65 euros pour la saison.

Le conseil d'administration de l'Amicale depuis le 13 juin dernier

Suite à cette assemblée générale un nouveau bureau a été élu, il se compose comme suit :

- **Président :** Jean-Paul Lesaint
- **Secrétaire :** Florian Plai
- **Secrétaire adjoint :** Ghislain Huard
- **Trésorier :** Patrice Fourreau
- **Trésorier adjoint :** Stéphane Bignon

Un repas champêtre a réuni les membres du club et leurs familles le samedi 6 septembre, une occasion de se retrouver dans une ambiance détendue et conviviale avant de lancer la saison sportive.

A noter que les championnats de France de tennis de table se dérouleront cette année à l'Espace Mayenne à Laval les 12, 13 et 14 juin prochains... avec entre autres la présence des frères Lebrun, une belle promotion du tennis de table mayennais.

**BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS.**

Le président du club.

**JEAN-PAUL LESAIN**

**Il est toujours possible de prendre une licence  
en cours de saison pour participer aux  
compétitions qui se déroulent le vendredi soir.**



# L'AMICALE LAÏQUE CHÂTILLONNAISE

Tout d'abord l'équipe de l'amicale tient à remercier tous les membres actifs pour leur participation aux événements de l'association au cours de l'année ainsi que la municipalité de Châtillon-sur-Colmont pour sa subvention annuelle.

Nous remercions également les habitants de Châtillon-sur-Colmont pour leur accueil lors de la traditionnelle journée crêpes et les familles présentes lors de la soirée dansante et la fête de l'école, ainsi que pour leur participation lors des différentes ventes.

Toutes ces manifestations ont permis de réaliser une recette de 5 010 euros au profit des enfants de l'école : participation à un abonnement de livres, achat de matériel pédagogique, achat d'un mur d'escalade, d'un bac à sable, participation à la sortie au parc *Terra Botanica* pour l'ensemble des élèves, financement du goûter de Noël...



Pour cette nouvelle année scolaire l'équipe enseignante travaillera sur le thème du cirque et à besoin du financement de l'amicale pour mener à bien ce projet. Les enfants bénéficieront d'ateliers tous les lundis à partir de janvier avec un professionnel et auront la chance de présenter leurs apprentissages lors d'une soirée sous un chapiteau en juin prochain. Cette initiative coûtera environ 5000 euros à l'amicale mais reste une très belle opportunité pour vos enfants, nous comptons donc sur chacun d'entre vous!

Le nombre de familles présentes lors de la soirée dansante étant insuffisant, l'amicale a décidé d'innover en proposant un loto le dimanche 8 mars prochain à la salle de Saint-Georges-Buttavent. Nous comptons sur la collaboration des parents et des habitants.

## DATES À RETENIR

- **Samedi 24 janvier 2026 :** journée crêpes
- **Dimanche 8 mars 2026 :** loto de l'école à la salle de Saint-Georges-Buttavent

Lors de l'assemblée générale du 17 septembre 2025, le nouveau bureau a été élu:

- **Président :** Frédéric MARTIN
- **Vice-président :** Cédric KIERSZK
- **Trésorière :** Adeline TRAHAY
- **Vice-trésorier :** Stéphane TROUVE
- **Secrétaire :** Mylène POUTEAU
- **Vice-secrétaire :** Jennifer BIBRON

**L'Amicale Laïque Châtillonnaise  
vous souhaite de très bonnes fêtes  
de fin d'année ainsi qu'une très  
belle et heureuse année 2026.**

## L'ÉQUIPE DE L'AMICALE

**Que tous vos vœux se réalisent  
et que le bonheur accompagne  
chacun de vos pas.**

# CARPEDIEM

## CUEILLIR ET VIVRE L'INSTANT PRÉSENT

L'association Carpediem, Association Loi 1901 créée le 23 Juin 2009, propose à ses adhérents tous loisirs : créatif, culturel, sportif, et organisation de voyages à 208 adhérents qui se retrouvent en toute convivialité et dans la bonne humeur pour les diverses activités.

Merci aux adhérents pour leur participation. Merci aux membres du bureau Carpediem pour leur implication dans l'organisation des activités.

### SUR L'ANNÉE 2025

- Tous les 15 jours une randonnée pédestre est organisée sur différents lieux de la Mayenne et des randonnées avec restaurant à thème, qui sont suivis parfois de visites comme la biscuiterie de Lonlay L'Abbaye ou la chocolaterie de Réauté ou une visite illuminée de Bagnoles de l'Orne
- Le concours de Belote et tarot avec galette des rois
- Soirée Théâtre à Fougères « Tout va très bien »
- Le Lions Club remercie les 12 adhérents de Carpediem qui ont participé au Théâtre à Mayenne
- La troupe de théâtre de Chatillon-sur-Colmont remercie également les 35 adhérents de Carpediem qui ont participé à la représentation
- Le bowling à Fougères suivi d'un restaurant à la pizzeria
- Une semaine rando et visites du patrimoine dans le Lot avec *Cap France*
- Visite du conservatoire de la Pivoine du Château de Sourches
- La foire de Paris
- Journée palourdes à la Larrounière avec rando à Rothéneuf
- Et une autre journée palourdes à Saint-Martin-de-Bréal avec rando
- Rando vélo à Bayeux sur deux jours
- Deux journées champignons suivie de la dégustation
- Participation à la soirée cabaret au profit du Téléthon
- Atelier fabrication de chocolat
- Assemblée générale en novembre 2025, suivie d'un repas

**Nous remercions la Mairie de Chatillon-sur-Colmont pour le prêt de la Salle Vauboire lors de certaines activités.**

### POUR L'ANNÉE 2026

Nous projetons diverses activités en plus des randonnées qui sont programmées toutes les deux semaines et les randonnées avec restaurant à thème et visites.

- Après-midi concours belote tarot et Bridge avec dégustation beignets aux pommes
- Bowling à Laval suivi d'un restaurant
- Découverte de Clisson et Nantes Patrimoine sur 2 jours
- Sortie vélo sur une journée
- Visite de la ville d'Étretat, rando et visite de la ville de Rouen sur 3 jours.
- Deux journées pour la pêche aux palourdes et rando
- Deux voyages en Italie du Nord : les lacs, Vérone et Venise sur 9 jours.
- Lac de Rabodanges à Putanges (mini croisière fluviale)
- Les sorties cueillette et dégustation de champignons
- Marché de Noël dans l'Est de la France
- Assemblée Générale

**Annick Aubry-Leblanc**

Présidente de l'Association Carpediem  
06 74 19 38 12



# FAMILLES RURALES

## VIVRE MIEUX!

Composition du bureau à l'issue de l'assemblée générale de 2025:

- **Président :** Pascal Lecoq
- **Secrétaire :** Marie Ange Forêt
- **Trésorière :** Linda Liddiard
- **Trésorière adjointe :** Marie Céline Lecoq
- **Membres :** Marie Jo Fourmond, Valérie Lesaint

L'année 2025 a vu le nombre d'adhérents atteindre le seuil des 51 familles. L'ensemble des activités a repris à la rentrée de septembre avec les effectifs suivants :

- **Couture :** 16 personnes pour 4 formatrices, un lundi sur 2, le matin ou en soirée
- **Dentelle au fuseau :** 10 personnes avec 2 formatrices, un mardi sur 2 de 13h30 à 17h00
- **Yoga :** 12 personnes et une professeure, tous les jeudis de 18h30 à 19h30
- **Travaux d'aiguille** en autoformation avec un groupe de 6-8 personnes, une fois par mois
- **Randonnée pédestre**, gratuite, le deuxième dimanche de chaque mois, avec des groupes de 12 à 20 personnes
- **Soirée jeux de société**, le premier vendredi de chaque mois, gratuit, réunissant de 10 à 14 joueurs.

Par ailleurs, des animations ponctuelles sont organisées. Les familles adhérentes bénéficient d'une réduction sur les tarifs pleins :

- Sortie au bowling de Fougères pendant les vacances de février
- Traversée de la baie du Mont-Saint-Michel le 7 septembre 2025, accompagnés de Jeff, guide officiel, avec 32 randonneurs
- Journée randonnée à Sainte-Anne-de-Champfrémont (proche de Saint-Pierre-des-Nids), avec pique nique le midi au site de Sainte-Anne, réunissant environ 16 personnes.
- Soirée cabaret du dimanche 30 novembre avec 165 convives, animée par Hervé Désille
- Journée longe côte à Saint-Malo le 11 mai
- Participation à la marche d'octobre rose à Fougerolles-du-Plessis le 12 octobre
- Pique-nique de l'association le dimanche 24 août

L'association est à l'écoute de ses adhérents pour étudier la possibilité de nouvelles activités. Le but étant de créer du lien social entre les habitants de la commune et de ses environs.

Les nouvelles familles arrivées récemment dans la commune peuvent contacter les responsables pour adhérer à l'association, et pourquoi pas faire des propositions d'activités.

**Contact :** 06 35 93 65 27

**Vous pouvez suivre les actualités de l'association sur le site internet de la commune.**



# COMITÉ D'ANIMATION CHÂTILLONNAIS



## NOËL 2024

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2024, des ateliers créatifs gratuits étaient proposés aux enfants avant l'illumination du sapin de Noël dans le centre du bourg.

## LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

La chasse aux œufs a eu lieu le samedi 18 avril au terrain de Vauboire. Tous les enfants sont repartis les paniers remplis de chocolats.

Rendez-vous le samedi 4 avril 2026  
pour la prochaine édition!

## LE CARNAVAL

Le carnaval 2025 a eu lieu le dimanche 26 avril.

Une fois de plus, les bénévoles ont fait preuve d'une grande imagination pour vous offrir leurs plus belles créations!

Les ateliers sont ouverts à tous, bénévoles du Comité ou non. Ils se dérouleront un samedi sur deux, de 14h00 à 17h00 à partir du 17 janvier 2026 au lieu-dit La Louvraie.

Plus de renseignements au 06 87 74 17 97.

*À noter : une réunion ouverte à toutes les personnes souhaitant s'investir dans le Carnaval (construction des chars, défilé...) est organisée le vendredi 9 janvier 2026 à 20h30, salle de réunion Vauboire.*

Le Carnaval 2026 aura lieu le dimanche 12 avril!

## LE TRADITIONNEL MOULES-FRITES

Cette année, la journée moules-frites a été précédée, le samedi, par un concours de pétanque qui a réuni 16 équipes. Il sera renouvelé en 2026.

Nous remercions tous les sponsors qui nous ont permis de récompenser tous les participants de cette première édition.

Pour 2026, le Comité d'Animations prépare également une soirée concert le samedi soir avec la présence de food-trucks.

La Fête Communale 2026  
aura lieu les samedi 20 juin  
et dimanche 21 juin

## LA COURSE DE CAISSES À SAVON

Pour cette dernière édition de la course de caisses à savon, 8 voitures étaient en compétition. Les coureurs ont appréciés ce moment de convivialité.

Un grand bravo pour leur créativité!

Comme annoncé, la course de caisses à savon  
ne sera pas renouvelée mais pas d'inquiétude,  
le Comité vous réserve d'autres surprises!



# CHÂTILLON PATRIMO

## ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE ET

Bonjour à tous.

Valoriser l'histoire et le patrimoine de notre commune, ce qui fait l'identité de notre village, de manière ludique et pédagogique : c'est l'objectif de Châtillon Patrimoine.

Ce rendez-vous du journal municipal est l'occasion de souligner les moments marquants de l'année passée et de vous inviter aux occasions qui nous attendent en 2026. Bonne découverte, belle année et aux plaisirs de nos rencontres.

Rendez-vous en particulier pour notre assemblée générale et après midi rétrospective  
**dimanche 1<sup>er</sup> mars - Salle de Vauboire à 14h30.**

Pour Châtillon Patrimoine, Sébastien GARNIER – Tel: 06 16 52 69 30



Châtillon sur le grand Chemin du Mont-Saint-Michel depuis Le Mans – Entre La Chapelle St Fray et Le Mans – 2 avril dernier

### SUR LE GRAND CHEMIN DU MONT-SAINT-MICHEL

Depuis 2008 et la découverte de la croix des pèlerins du Mont-Saint-Michel (à la grande porte de l'église), Châtillon Patrimoine invite à promouvoir cet itinéraire historique du moyen-âge, voie principale et plus court chemin pour se rendre au Mont depuis Le Mans. Après notre sortie en car pour rejoindre la baie en 2010 et nos treize dernières randonnées étapes annuelles, nous aurons totalement rallié Le Mans au Mont-Saint-Michel à pied en 2026, sur plus de 200km.

**Samedi 18 et dimanche 19 avril**, sera une dernière étape en forme d'arrivée et de nouveau départ au Mont-Saint-Michel. L'occasion de faire la fête et de marquer toutes nos avancées. Nous vous invitons à y participer.

#### AU PROGRAMME

- **Samedi 18 avril :** 14h00 Randonnée entre Vergoncey, Tanis et Ardevon. 19h00 Soirée rétrospective et témoignages au Prieuré d'Ardevon, centre d'hébergement, avec Marmite sarthoise au menu...
- **Dimanche 19 avril:** 8h00 Départ pour rejoindre le Mont à la haute mer (nous serons un week-end de grande marée) ; matinée accompagnée et libre de découverte du mont ; pique-nique partagé ; et retour à Ardevon par la baie.

Le week-end sera modulable, vous pourrez nous retrouver samedi et/ou dimanche. Comptez 65€ pour ceux qui retiendrons repas, hébergement et guide.

Contact et Inscription : S. GARNIER - Tel: 06 16 52 69 30



**Au carnaval de Châtillon,  
dimanche 27 avril**

**Aux couleurs du Brésil et  
avec nos plus belles blouses  
de la belle époque !**

# INE DU PATRIMOINE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

## SUR LES CHEMINS DE L'ÉCOLE

Très belle journée encore que ce dimanche 6 juillet pour se rappeler les chemins pour se rendre à l'école. Avec Ici Mayenne avec nous dans le car au complet, pour refaire la tournée de ramassage scolaire avec Odette Legodais...

Des photos, des témoignages à retrouver notamment dans la vitrine de l'ancienne boucherie de Guy et Yvette Horeau. Merci à tous!



## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les Journées du patrimoine nous animent chaque 3<sup>ème</sup> week-end de septembre. Nous accueillons les visiteurs à Fontaine Géhard le samedi après-midi et à l'église le dimanche après-midi. En 2025, nous trouvons aussi l'occasion privilégiée de rouvrir l'ancien café Lépinay, fermé depuis 30 ans et qui trouvera une autre vie prochainement. L'occasion aussi de réunir et de partager des photos et souvenirs des bistrots de Châtillon. Merci à tous qui avez contribué à cette journée par votre intérêt, votre présence, le prêt ou le don de document et la disponibilité des lieux.



Rendez-vous donc pour d'autres propositions pour les prochaines Journées du Patrimoine des **19 et 20 septembre prochains**. Et n'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

Tel : 06 16 52 69 30

[chatillonpatrimoine@gmail.com](mailto:chatillonpatrimoine@gmail.com)



# SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

## SAISON 2024/2025

Comme tous les ans, je vous fais part de notre activité sur la commune, tout d'abord pour la saison passée.

La saison de chasse s'est très bien déroulée, toujours une bonne ambiance lors de nos différents rassemblements.

Les plats à emporter ont été une réussite apportant des finances indispensables pour le bon fonctionnement de la société. Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent.

## INFORMATIONS SUR LA POPULATION DES ANIMAUX

- Lièvres :** Le lièvre en Mayenne régresse, cela se confirme pour Châtillon au niveau des indices kilométriques de février 2025 (2022 : IK : 1,36 ; 2023 : IK 1,61 ; 2024 : IK 1,26 ; 2025 : IK 1,13). Ce résultat pour 2025 a entraîné une baisse des prélèvements pour la saison 2025/2026 (information à trouver dans l'article du GIC AGEFAUNE)

- Chevreuils :** La population de chevreuils se porte très bien, de plus en plus d'individus vivent en plaine.

- Sangliers :** La population se porte très bien en Mayenne, il est à noté que les prélèvements ont été de l'ordre de 5516 pour la saison 2024/2025. Rappel : il est obligatoire de déclarer les animaux prélevés sous 3 jours.

A noter que les indemnisations pour les dégâts dans les cultures sont de plus en plus élevées pour l'ensemble du département. Le nombre d'accidents routiers est en augmentation.

### Quelques détails :

- Poids moyen : 50 kg ; maxi : 176 kg
- Les prélèvements sont importants en décembre, janvier, février
- Les jours de prélèvements (principalement) : samedi et dimanche
- Les femelles représentent 47,2% ; mâles : 51,86 % ; non connu lors de la déclaration : 0,94 %

- Renards :** La population est en nette progression.

- Lapins :** Malheureusement, cet animal est touché par les maladies (VHD, Myxomatose), d'où sa rareté en Mayenne.

- Perdrix :** Cette espèce n'existe pratiquement plus ou presque sur la commune malgré les lâchers.

- Faisans :** Quelques réussites au niveau des couvées, mais malheureusement il est difficile pour les oiseaux de survivre (dû à la prédation principalement).

## SAISON 2025/2026

Nous avons repris la chasse le 21 septembre 2025, des battues sont prévues ainsi que des lâchers de faisans (comme les années précédentes).

La société comprend 22 membres très satisfaits de l'association qui permet de chasser dans de bonnes conditions.

Malheureusement, un membre (Dédé) très apprécié au sein de notre société nous a quitté courant mars.

Le nombre de sangliers prélevés à la date du 17/11/2025 est déjà de 2129, ce qui prouve que cet animal est envahissant et provoque de plus en plus de dégâts.

On constate également une augmentation de grands cervidés dans le département pas seulement en forêt mais en plaine.

Date à retenir le samedi 21 mars 2026 pour la mise à disposition de repas à emporter... Nous ne manquerons pas de vous solliciter, merci à l'avance.

Le président, Guy Pivette

# AGEFAUNE ASSOCIATION POUR LA GESTION DE LA FAUNE

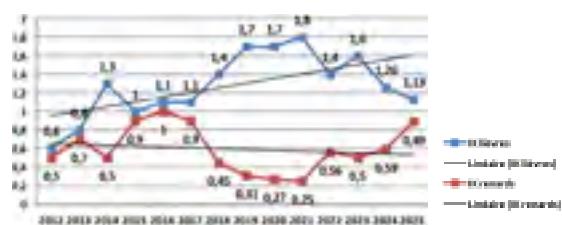
## POINT SUR L'ÉVOLUTION DES LIÈVRES SUR LA COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

### SAISON 2024/2025

La surface des territoires de notre GIC (AGEFAUNE) en 2025 comptait 1800 ha.

A noter que ce GIC ne concerne que le lièvre. Les bracelets sont répartis entre les différents chasseurs des territoires.

Vous trouverez ci-contre l'évolution des IK sur la commune.



Pour rappel : IK = Indices Kilométriques, c'est-à-dire nombre de lièvres au kilomètre comptés lors des 3 soirs de comptage nocturnes sur un circuit de 32 km sur la commune. Le résultat est la moyenne par kilomètre comptabilisée sur les 3 soirs.

# A.A.P.P.M.A.

## ASSOCIATION DE PÊCHE CHÂTILLON / SAINT-GEORGES



L'assemblée générale s'est tenue dimanche 9 février 2025 à 10 heures à la salle Vauboire à Châtillon Sur Colmont avec M. Manceau, adjoint au maire de Saint-Georges-Buttavent et M. Chauvin, Maire de Châtillon-sur-Colmont, ainsi que la fédération de pêche de la Mayenne.

Au cours de l'année 2025, les nettoyages ont été mis en pause. Ils ont repris cet automne et se poursuivront jusqu'à l'ouverture de la pêche qui aura lieu le samedi 7 mars 2026.

L'école de pêche restera fermée cette année jusqu'à la nomination du nouveau bureau.

Pour cette année, il est prévu 3 lâchers : le jeudi 5 mars, vendredi 3 avril et vendredi 17 avril (sous réserve des conditions météorologiques). 200 kg de truites arc-en ciel et 100 kg de farios seront mis sur les 2 premiers lâchers, réparties sur Châtillon et St Georges, et 300 kg de truites arc-en ciel pour le 3ème.

L'ouverture de la pêche est le samedi 7 mars 2026, la vente de carte sera faite par internet, et chez notre dépositaire « Les Ciseaux de Lucie » coiffeuse à Châtillon-sur-Colmont (02 43 00 22 07).

### DATES À RETENIR

- **Dimanche 8 février 2026 :** Matinée tripes Salle Guinefolle à Saint-Georges-Buttavent
- **Dimanche 15 février 2026 :** Assemblée Générale à 10 h Salle Vauboire à Châtillon
- **Samedi 6 juin 2026 :** Fête de la pêche pour les enfants jusqu'à 14 ans, à l'étang des rus à Saint-Georges-Buttavent
- **Dimanche 7 juin 2026 :** Concours de pêche pour tous, même lieu
- **Samedi 13 juin 2026 :** Journée de Pêche pour les bénévoles et les adhérents A.A.P.P.M.A. Châtillon-Saint-Georges-Buttavent, même lieu
- **Dimanche 19 octobre 2026 :** Matinée Potée à la Salle Vauboire à Châtillon-sur-Colmont

### MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2026

Le Président **Samuel BIGNON**



Daniel ROBERT, nous a quitté en janvier. Depuis 2010, il était bénévole au sein de l'AAPPMA. Devenu secrétaire en 2016, il en avait pris la présidence en 2022 ainsi que la présidence de la Fédération de la Mayenne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Très investi, avec les membres du bureau, il avait créé un Atelier Pêche Nature pour transmettre sa passion de la pêche loisir aux plus jeunes. Chaque année, il participait activement à l'entretien des ruisseaux que l'AAPPMA a en gestion et organisait différentes manifestations qui contribuaient à l'animation du canton. Passionné par la truite fario, il était au chevet des ruisseaux tout au long de l'année, il veillait à leur bonne santé ou tout simplement discutait avec les pêcheurs.

Nous garderons le souvenir d'un homme attachant et résolument optimiste. « Pas de problème » se plaisait-il à répéter. Gardons ses mots pour nous rappeler les bons moments passés ensemble. Aujourd'hui la présidence a été reprise par son petit-fils, Samuel BIGNON, qui avec l'ensemble des membres du bureau, poursuit son travail et ses objectifs jusqu'à l'automne 2026 où auront lieu les élections pour le renouvellement de bureau.

## SAUVAGE À CHÂTILLON-SUR-COLMONT

On peut constater que la courbe des lièvres est toujours en régression pour 2025, par contre la courbe du renard est en nette progression.

Les prélèvements lièvres pour la saison 2024/2025 ont été de 6 lièvres sur 17 possibles. Donc pas de prélèvement important.

Les chasseurs ont la volonté de préserver cet animal qui était très abondant sur notre commune, il y a quelques décennies.

Pour la saison 2025/2026, nous pouvons prélever 10 lièvres, volonté de moins prélever vu les résultats des IK.

En Mayenne, la baisse de la population se traduit par un nombre important de communes qui ne peuvent pas prélever de lièvres, à savoir pour 2025/2026 : 67 (saison 2024/2025 : 45 ; saison 2023/2024 : 19), situation très inquiétante pour les années à venir....

Espérons quand même que cette tendance s'inverse...

Le président, **Guy Pivette**

# CLUB BON ACCUEIL

## PROCHES DE NOS AÎNÉS

La moyenne d'âge des adhérents baisse. Les nouvelles activités attirent des personnes plus jeunes, le tarot, la pétanque sous le terrain couvert, la marche territoriale, les voyages... permettent une mixité valorisante entre les générations. Nos aînés sont heureux de pouvoir côtoyer des adhérents plus jeunes.

Le contact avec nos Aînés et plus particulièrement le partage de leur expérience de la vie est d'une richesse et d'une valeur inestimable. La mission principale du club sera toujours d'être proche de nos Aînés, vaincre l'isolement et rompre la solitude.

### LES ACTIVITÉS SONT :

- **Le lundi matin** : la randonnée d'une dizaine de km à Châtillon-sur-Colmont, les jours où le temps est incertain ou sur Mayenne, St-Georges, Ambrières, Gorron... les jours où il fait bon. Un moment de convivialité, de retrouvailles, de sport et de découverte de la nature.
- **Le lundi après midi** : la pétanque, entre 16 et 18 personnes, on y retrouve la convivialité, l'amitié, la joie de se retrouver, le jeu pour le plaisir de jouer et le p'tit café. Un pot est offert par le joueur qui fête son anniversaire.
- **Le mardi** : la gymnastique avec un professeur qualifié, pas d'obligation de résultats, chacun est respecté, chacun fait ce qu'il peut.
- **Le jeudi après midi** : la rencontre au club pour les jeux de cartes, belote, scrabble, pétanque et vers 17h le goûter.
- **Le premier jeudi du mois** : l'après-midi cartes se fait à la Marpa.
- **Un mercredi sur deux** : soirée tarot de 19h à 23h.
- **Le club propose** : deux buffets, un barbecue, un repas de Noël, trois concours de belote.
- **Le premier mercredi du mois** : la nouvelle marche du territoire qui regroupe les neuf clubs, création de liens d'amitiés entre clubs, randonnée de 10 km. Découverte du patrimoine, aux environ de 15km autour du territoire de Gorron en covoiturage.
- Par le territoire, les adhérents auront **deux voyages d'une journée**.
- **Une dictée** est mise en place, concours territorial, départemental et national.
- **La sélection pétanque** également, territoriale départementale régionale et nationale.
- **Un après-midi convivial** aux Renaudies est à l'étude pour 2026.
- Par la fédération départementale, **des voyages d'une semaine** sont proposés.
- **Un spectacle et un déjeuner spectacle** à Mayenne.

### QUELQUES DATES À RETENIR :

- **Jeudi 15 janvier 2026** : assemblée générale, ouverte à toutes et à tous.
- **Lundi 26 janvier 2026** : 1<sup>er</sup> concours de belote
- **Jeudi 5 mars 2026** : Voyage d'une journée à Dénezé-sous-Doué
- **Lundi 16 mars 2026** : 2<sup>ème</sup> concours de belote
- **Jeudi 26 mars 2026** : 1<sup>er</sup> buffet du club
- **Jeudi 18 juin 2026** : rencontre avec Saint-Denis-de-Gastine
- **Jeudi 25 juin 2026** : barbecue
- **Jeudi 3 septembre 2026** : 2<sup>ème</sup> buffet du club
- **Vendredi 11 septembre 2026** : 2<sup>ème</sup> voyage d'une journée à Trans-sur-Erdre (44)
- **Lundi 26 octobre 2026** : 3<sup>ème</sup> concours de belote
- **Samedi 19 décembre 2026** : repas de Noël

### POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

**M. Guy Coutarel** : 06 75 02 97 13  
**M. Rémi Martineau** : 06 07 37 80 49



# AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N. ET AUTRES CONFLITS

L'amicale des A.F.N. compte à ce jour 14 anciens combattants et 10 veuves. Le vétéran de l'amicale est âgé de 92 ans.

L'amicale se retrouve 2 fois par an :

- **le 8 mai** pour commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie
- **le 11 novembre** pour commémorer l'armistice de la grande guerre

A chaque manifestation, un dépôt de gerbes se fait au monument aux morts, Monsieur le Maire lit le message du ou de la Ministre des armées, Monsieur le Président des AFN rend hommage aux Châtillonnais morts pour la France en énumérant leurs noms. Une minute de silence est respectée.

Tous les participants se retrouvent à la mairie pour le verre de l'amitié.



# LE G.D.O.N.

## GROUPEMENT DE LA DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

L'année 2025 se termine avec 110 captures de ragondins.

Depuis 2024, 200 individus ont été prélevés, plusieurs secteurs de notre commune ont été piégés.

Le ragondin est menaçant pour les digues, l'environnement et la santé.

C'est un mammifère semi-aquatique, originaire d'Amérique du Sud. Il a été introduit dans les années 1880 pour sa fourrure et il est devenu une espèce invasive en raison de sa classification comme nuisible aux végétaux, en France.

Merci à toute l'équipe pour la relève journalière des cages.

**En cas de présence de rongeurs, contactez le président au 06 30 86 50 81**



# FRELON ASIATIQUE

## UN NUISIBLE QUI PROLIFÈRE EN 2025

La saison 2025 se termine avec 21 nids découverts sur la commune, en nette progression par rapport à 2024.

Sur le plan national, le nuisible ne cesse de proliférer.

8 nids de frelons européens ont été constatés sur la commune. Pour rappel, la destruction des nids est à la charge du propriétaire.

### **CYCLE DE REPRODUCTION DU FRELON ASIATIQUE**

En début de saison, les femelles fécondées sortent de leur hibernation. Elles se regroupent par paquet de 5 à 15 pour fabriquer un petit nid primaire de la taille d'une orange. Ce dernier grossit tout l'été, l'essaim peut, alors, se délocaliser souvent dans les cimes des arbres, c'est le nid secondaire.

En automne, le nid mesure plus de 50cm de diamètre. Il reste très actif jusqu'après les premières gelées.

Les femelles fécondées quittent le nid pour se mettre en dormance, à l'abri du froid.

Votre référent, Philippe Louveau

**N'intervenez jamais seul  
pour détruire les nids !**



**Pour rappel, la prise en charge par la collectivité locale ne concerne que le frelon asiatique.**

Contactez votre référent,  
Philippe Louveau au **06 30 86 50 81**

# POLLENIZ

## AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

POLLENIZ, association régionale en Pays de la Loire engagée dans la protection du vivant, a récemment redéfini son projet associatif afin de mieux répondre aux défis environnementaux qui touchent nos territoires.

Forte de son expertise dans la santé du végétal et la préservation des milieux naturels, l'association structure désormais son action autour de deux pôles complémentaires : le Pôle Santé du Végétal, et le Pôle Biodiversité et Territoires.

Leur objectif est clair : protéger le végétal, accompagner les collectivités et mobiliser les citoyens pour des territoires plus durables.

Le Pôle Santé du Végétal poursuit les missions historiques de POLLENIZ : inspections sanitaires, épidémiologie, accompagnement technique des professionnels, et actions menées en lien avec l'Agence Régionale de Santé. À travers ces interventions, l'association contribue à anticiper les risques et à préserver la qualité des productions agricoles et horticoles, tout en veillant à limiter les impacts sur la santé humaine et l'environnement.

Le Pôle Biodiversité et Territoires place, lui, les habitants et les communes au cœur de la transition écologique. POLLENIZ accompagne les collectivités dans la mise en place de plans d'action adaptés (surveillance, prévention et gestion des espèces), et encourage la co-construction d'initiatives locales impliquant élus, salariés et bénévoles. Cette dynamique territoriale vise à restaurer la biodiversité, protéger les milieux naturels, valoriser les espaces publics et améliorer durablement le cadre de vie.

Pour renforcer ce travail partenarial, POLLENIZ développe aujourd'hui un réseau régional de Sentinelles de l'Environnement.

Ces bénévoles, habitants investis et proches de leur territoire, participent à la surveillance de la biodiversité, au repérage des espèces exotiques envahissantes, ainsi qu'à des chantiers nature organisés avec les communes.

Leur rôle, essentiel, s'inscrit dans l'approche « One Health », qui rappelle les liens étroits entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

**Adhérer à POLLENIZ pour devenir Sentinelle de l'Environnement, c'est rejoindre une communauté active, bénéficier d'un accompagnement, de formations et d'animations de terrain, et agir concrètement pour préserver les milieux naturels à l'échelle locale. C'est aussi une manière simple et conviviale de contribuer à la protection de l'environnement aux côtés de sa collectivité, tout en préservant les intérêts économiques et le progrès social.**

Les habitants et les collectivités peuvent renforcer la préservation de la biodiversité et participer à des actions concrètes telles que les arrachages de plantes invasives ou les animations de sensibilisation.

**Ensemble, faisons de notre territoire un espace vivant, résilient et accueillant pour le vivant.**



Flashez ce QR Code pour en savoir plus ou pour devenir Sentinelle de l'Environnement.  
[www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

# PÔLE SOLIDARITÉ-JEUNESSE DU BOCAge MAYENNAIS

## R.P.E DU BOCAge (RELAIS PETITE ENFANCE)

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

## PARENTS-FUTURS PARENTS

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

## ENFANTS 0 À 3 ANS

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

## PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde Lucie BOISGONTIER se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique au bureau du RPE à Gorron ou sur demande dans les Mairies.

## MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE

## POUR LES 10-17 ANS

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demi-journée suivant l'activité

### EN PRATIQUE :

- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances le site de la Communauté de Communes : [bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)
- Les réservations sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

### AVANT TOUTE INSCRIPTION :

Les familles doivent posséder un compte sur le portail famille pour cela il est nécessaire de contacter au préalable le directeur de l'accueil de loisirs.

Ce compte famille doit être à jour : informations complètes, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire, l'attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.

**Les directeurs sont là pour vous aider.**

Informations, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet : [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)

### CONTACT JEUNESSE

Service jeunesse du bassin de Vie d'Ambrières-les-Vallées

Ruddy BIANAY

06 10 92 02 71

[ndjeunes@bocage-mayennais.fr](mailto:ndjeunes@bocage-mayennais.fr)

## POUR LES 60 ANS ET +

Atelier numérique ou de mémoire, balades santé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service senior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands événements.

### EN PRATIQUE

- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : [bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr) à la rubrique « au quotidien ».
- Dans la rubrique « loisirs » des seniors vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

**Nous sommes là pour vous informer.**

Informations, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet : [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)

### CONTACT SENIORS

Service Solidarité Jeunesse

Angélique FONTAINE

02 43 08 77 65

[solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr](mailto:solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr)



### CONTACT R.P.E.

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie BOISGONTIER

1 Grande Rue

53120 Gorron

02 43 08 77 61 ou 06 16 52 63 25

[rpe@bocage-mayennais.fr](mailto:rpe@bocage-mayennais.fr)

# LA MIJ : MAISON DES ASSOCIATION INTERCOMMUNALE QUI INTERVIENT

## CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE

### 14-18 ANS

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM pour les jeunes de 14 à 18 ans (veille des 19 ans)

Le dispositif permet de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

### COMMENT S'INSCRIRE?

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

Renseignements : 06 72 37 08 35

### QUAND S'INSCRIRE?

PÉRIODE DE VACANCES 2026	INSCRIPTION	RÉPONSE
16 février au 27 février	Semaine 5	Semaine 6
13 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
30 juin au 28 août	Semaine 23	Semaine 25
19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15 €/3h) pour les jeunes de 14-18 ans.

Un accompagnement pour la rédaction de son CV est possible à la suite des chantiers.

## CARTE JEUNES

### 11-29 ANS

La carte jeunes est disponible au tarif de 2€, elle permet d'avoir un maximum d'avantages.



Elle est valable jusqu'au 31 août 2026

### COMMENT SE LA PROCURER?

- A la MIJ (prévoir photo et pièce identité)
- Sur le site de HelloAsso



Faites-le plein d'avantages

De 5 à 84 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)

Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans (quel que soit le lieu de résidence)

## LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

### TOUT PUBLIC

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles: le service Ludothèque est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...)

**Nouveauté :** En 2026, la Ludothèque sera proche de chez vous avec le réseau lecture : jeux sur place sans réservation, prêts de jeux, conseil...

### PLANNING DU RÉSEAU LECTURE

- **Ambrières-les-Vallées** (16h-18h)  
6 janvier / 13 février / 17 mars / 24 avril / 26 mai / 3 juillet / 25 août / 2 octobre / 3 novembre / 11 décembre
- **Gorron** (16h-18h)  
24 février / 21 juillet / 17 novembre
- **Landivy** (16h-18h)  
3 février / 13 mars / 14 avril / 22 mai / 23 juin / 17 juillet / 22 septembre / 30 octobre / 1<sup>er</sup> décembre
- **Pontmain** (16h-18h)  
23 janvier / 12 juin / 4 septembre / 16 octobre / 13 novembre
- **Chantrigné** (15h-17h)  
7 avril / 28 juillet / 22 décembre
- **Oisseau** (16h-18h)  
30 janvier / 19 juin / 23 octobre
- **Fougerolles-du-Plessis** (10h-12h)  
3 avril / 11 septembre / 27 novembre
- **Montaudin** (mardi 17h-17h ou vendredi 16h-18h)  
16 janvier / 17 février / 27 mars / 28 avril / 5 juin / 7 juillet / 6 octobre / 15 décembre
- **Châtillon-sur-Colmont** (16h-18h)  
3 mars / 5 mai / 15 septembre

### Animations itinérantes

#### « Jeux pour tous »

Périodes de vacances scolaires

Ouverts à tous – Pas besoin de réserver – Gratuit



### LA LUDOTHÈQUE EST OUVERTE

111, avenue Charles de Gaulle Gorron

**Mercredi :** 10h à 18h

**1er samedi du mois :** 10h à 12h

# INITIATIVES JEUNESSE

## AUPRÈS DES JEUNES DE 11 À 29 ANS

### INFO JEUNES

#### 11-29 ANS

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuitement, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants et parents) de trouver des informations suivant les thématiques :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger
- Prendre soin de soi
- Travailler
- Apprendre à s'informer

### SOIREE DE L'ORIENTATION

À destination des jeunes et des parents

**Mercredi 21 janvier de 16h à 19h** à la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, .... Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.

Accueil gratuit. Remise de documentations

### PARLONS AVENIR

« Vos questions, vos préoccupations, vos projets...

Venez en parler avec l'Info Jeunes »

#### Réunions d'information parents / jeunes

Le service apporte des informations suivant vos préoccupations liées au quotidien, orientation, job, stage, partir à l'étranger, se déplacer, prendre soin de soi, se loger...

**Vendredi 16 janvier à 19h**

À la médiathèque d'Ambrières-les-Vallées

**Mardi 3 mars à 18h30**

À la médiathèque de Landivy

Informations : 06.72.37.08.35

### PRENCONTRE PRO'JEUNES

2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes qui recherchent un job, une alternance, un stage ou un apprentissage.

**Mercredi 18 février de 17h à 18h30** salle communale de St-Mars-La-Futaie

**Vendredi 20 février de 16h à 17h30** à la salle omnisports de Gorron

**Nouveau fonctionnement :** Dès maintenant, vous pouvez pré-remplir rapidement votre recherche via le formulaire : <https://forms.gle/eZmB8ByPPyvX547P6> - Le jour même des espaces par domaine d'activité seront mis en place.

**Pourquoi venir?** Pour se faire connaître, découvrir les domaines d'activité présents.

Entreprise, association, service... Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage : n'hésitez pas à nous contacter.

**C'est le moment de vous faire connaître  
localement, simplement, rapidement...  
Échanger – Découvrir – Construire son projet**

### FORMATION BAFA DÈS 16 ANS

*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur*

**Du 21 au 28 février 2026 formation générale :**

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 45€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

Renseignement auprès de de MIJ

### MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE (MIJ)

111, avenue Charles de Gaulle  
53120 Gorron

**Tél : 06 72 37 08 35**

### HORAIRES

**Mercredi : 10h-18h**

**Mardi et jeudi : 15h-18h**

Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires

### PAR INTERNET

**Mail : mij53@orange.fr**

**Site : www.maisondesinitiativessite.org**

### SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX

**Facebook : Maison Initiatives Jeunesse**

**Instagram : @mijbocagemayennais**

# ALÉOP

## TRANSPORT À LA DEMANDE BOCAGE MAYENNAIS ET ERNÉE

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au lieu de votre choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs).

**Ce service fonctionne du lundi au samedi de 7h à 19h** (sauf jours fériés).

Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car.

### LES TRAJETS SONT POSSIBLES :

- au départ d'un arrêt de transport à la demande
- vers un pôle de centralité
- entre 2 pôles de centralité

Tous les trajets doivent faire plus d'1km.



#### RÉSERVER EN LIGNE

Après ouverture de votre compte auprès d'Allô Aléop au **09 69 39 14 14**, vous pouvez réserver en ligne votre trajet en toute simplicité.  
Votre identifiant est votre adresse email.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Ticket à l'unité : 2,40€
- Carnet de 10 tickets : 19€
- Hors département : 2 tickets
- Moins de 4 ans : gratuit

*L'abonnement mensuel Aléop (moins de 26 ans à 30€ et plus de 26 ans à 57€) permet d'utiliser le transport à la demande.*

### POINTS DE VENTE :

- À bord des véhicules
- Dans les points de vente Aléop en Mayenne

### UNE QUESTION ?

- Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, sur présentation d'un justificatif, la prise en charge peut s'effectuer à domicile.
- Les enfants peuvent être transportés sans accompagnant à partir de 10 ans.

#### ALLÔ ALÉOP

Inscription, réservation, informations  
**09 69 39 14 14**

# RÉSO'AP

## ACCOMPAGNEMENT, PROXIMITÉ & SOLIDARITÉ

**Vous cherchez une solution pour vous déplacer ? Les bénévoles de RÉSO'AP vous accompagnent.**

Vous souhaitez vous rendre à un rendez-vous médical, faire vos courses, visiter un proche?

Réso'Ap vous met en contact avec un bénévole proche de chez vous. Réso'Ap est une association de transport solidaire. Elle vous apporte une solution d'accompagnement pour tous vos déplacements.

### FAIRE APPEL À RÉSO'AP EN 4 ÉTAPES

- 1 Adhérez à l'association Réso'Ap au **02 43 39 44 49**
- 2 Vous avez besoin d'un accompagnement : Contactez Réso'Ap en respectant un délai de 3 jours
- 3 Vous êtes accompagné(e) pour votre déplacement :
  - Le bénévole vient vous chercher chez vous
  - Il vous accompagne
  - Il vous attend et vous aide si besoin
  - Il vous ramène chez vous
- 4 Vous êtes facturé(e) des déplacements effectués : vous recevez la facture correspondant aux déplacements du mois selon le tarif en vigueur.

### CHIFFRES CLÉS

À ce jour en Mayenne : 44 bénévoles, 204 bénéficiaires et 1034 accompagnements sur l'année 2024.

L'association se développe sur le département de la Mayenne avec une priorité sur les Communautés de Communes du Bocage Mayennais, de Ernée et du Mont des avaloirs pour l'année 2025. D'autres Communautés de Communes deviendront prioritaires en 2026.

### ENVIE D'AIDER LES AUTRES ?

### DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR RÉSO'AP

- Contactez Réso'Ap au **02 43 39 44 49**
- Vous donnez vos disponibilités
- L'association vous propose des accompagnements selon vos disponibilités
- Le jour J, vous rendez chez le bénéficiaire pour effectuer le trajet aller/retour
- En fin de mois, vous envoyez le récapitulatif des kms parcourus et l'association vous défraie

# LA MDA

## MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :

- De répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap
- D'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide
- D'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans



### PREMIÈRE DEMANDE À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.

Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap? Il est possible de :

- Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : [mda@lamayenne.fr](mailto:mda@lamayenne.fr)
- Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
- Consulter le site [mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr)

### TÉLÉSERVICE

Un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap

A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.



Pour découvrir le téléservice,  
rendez-vous sur la page internet :  
[mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr)  
ou en scannant le QR code ci-contre.

# MAYENNE FIBRE

## DÉLÉGATAIRE DU SYNDICAT MAYENNE THD

### RAPPEL

Fermeture du réseau Télécom historique pour la téléphonie et l'internet.

Même si vous n'utilisez pas internet chez vous, mais seulement votre téléphone fixe, cette information vous concerne. Votre téléphone ne fonctionnera plus à partir du 31 octobre 2028.

Pour maintenir votre ligne fixe,  
votre téléphone fixe doit être  
connecté à la fibre.

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.



Plus de renseignements sur  
[lafibreprendlareleve.com](http://lafibreprendlareleve.com)

# TOUTES VOS FORMALITÉS EN MAIRIE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

Vous trouverez toutes les informations de contact,  
ainsi que **les horaires d'accueil** de votre mairie en page 2 de ce bulletin.

## ÉTAT CIVIL

- Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

## URBANISME

- Réception des demandes d'urbanisme  
(Permis de construire, déclarations préalables...), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations (voir p.19)
- Demande d'information cadastrale

## RECENSEMENT

pour la Journée Défense et Citoyenneté (voir p.5)

Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter **Carte Nationale d'Identité** ou **Passeport** valide, ainsi que **Livret de famille à jour** et **Justificatif de domicile**.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

*Anticipez les élections municipales de mars 2026  
(voir p.5)*

Apporter **Justificatif d'identité** et **Justificatif de domicile**, ainsi que le **Formulaire cerfa n°12669\*02** de demande d'inscription complété (disponible sur Internet et également en Mairie).

## SUR INTERNET

Pour faciliter vos démarches, **plusieurs sites sont mis à la disposition des usagers**  
par les différentes administrations

<https://www.service-public.fr>

Pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice

<https://www.ameli.fr>

Pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie

<https://ants.gouv.fr>

Pour la création d'un compte « Particulier » vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la Carte Nationale d'Identité

<https://www.paiement-amende.fr>

Pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points

<https://www.lassuranceretraite.fr>

Pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements

<https://www.impots.gouv.fr>

Pour déclarer les revenus, payer les impôts...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune

<https://www.francetravail.fr/>

Pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation

# TÉS ADMINISTRATIVES

## DANS UNE MAIRIE ÉQUIPÉE D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL (DR)

**Mairies les plus proches** disposant d'un DR :  
Gorron, Mayenne, Ernée et Lassay.

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

#### DOCUMENTS À FOURNIR

- Imprimé CERFA 12101\*2 rempli disponible sur <https://ants.gouv.fr>
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, quittance de loyer...)

#### POUR LES PASSEPORTS

- Timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures, disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées).

## DANS UNE MAISON FRANCE SERVICE

Installées en mairies et ouvertes à tous, **vous serez accueillis par un agent** chargé de vous aider dans vos démarches du quotidien auprès des organismes publics

- CAF Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- MSA Mutualité Sociale Agricole
- FEPEM Fédération des Particuliers Employeurs de France
- France Travail
- Mission Locale
- DGFP Direction Générale des Finances Publiques
- ANTS Agence Nationale des Titres Numérisés (certificats d'immatriculation, passeports),
- ENEDIS, SNCF ...

#### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE GORRON

##### MAIRIE DE GORRON

Place de la Mairie, 53120 Gorron  
Tel. 02 43 30 10 58

##### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Le jeudi de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

[msapgorron@cc-bocagemayennais.fr](mailto:msapgorron@cc-bocagemayennais.fr)

#### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC D'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

##### MAIRIE D'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

Place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées  
Tel. 02 53 95 65 00

##### HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h

[franceservices@ambrieresvallees.fr](mailto:franceservices@ambrieresvallees.fr)

# TRI ET PROPRETÉ

## L'ESSENTIEL POUR BIEN TRIER VOS DÉCHETS



### MÉMO TRI

**A déposer en vrac dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune)**

PETITS CARTONS      BRIQUES ALIMENTAIRES      TOUS LES PAPIERS

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE      EMBALLAGES EN MÉTAL

**NOUVEAU**

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL

**A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)**

POTS, BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE ET BOUTEILLES DE PARFUM

Les étiquettes, capsules et couvercles sont à mettre dans le conteneur jaune.

**A déposer en sac fermé dans le conteneur d'ordures ménagères**

En sac de 60 L maximum fermé

Verre à boire, vaisselle cassée, déchets d'hygiène...

**A déposer dans le composteur\***

Epluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées, feuilles, tontes de pelouse...

\*N'hésitez plus ! Demander votre composteur auprès de la Communauté de Communes (02 43 08 15 69).

# DÉCHÈTERIES

## LE FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES DE LA CCBM

Les déchèteries sont des sites destinés à recevoir les déchets qui ne peuvent pas être collectés sur les points d'apport collectif (regroupement des conteneurs d'ordures ménagères et de tri) en raison de leur nature, de leur poids ou de leur volume.

Au fur et à mesure des années, de nouvelles filières de tri se mettent en place pour valoriser les déchets au maximum. Actuellement, il en existe une trentaine. Cette évolution contribue, en partie, à réduire la quantité envoyée en enfouissement.

**Il est donc essentiel que chaque usager respecte les consignes** présentes sur les panneaux ou communiquées par l'agent de déchèterie. De ces gestes dépendent la qualité des dépôts.

### POUR OPTIMISER VOTRE VENUE ET RÉDUIRE LE TEMPS D'ATTENTE

- Pensez à votre carte d'accès. Sans elle, vous ne pourrez pas entrer dans la déchèterie ;
- Préparez vos déchets (ex : cartons pliés et sans polystyrène, textiles non humides dans un sac fermé) ;
- Triez-les et rangez-les dans votre véhicule en fonction de l'organisation de la déchèterie ( un plan vous sera remis lors de votre passage) ;
- Si vous avez une remorque, couvrez-la avec un filet ou une bâche pour éviter les pertes sur la voie publique. C'est une obligation du code la route qui impose de sécuriser son chargement.

### CHAQUE USAGER DOIT

- Respecter la limitation des apports à 2m<sup>3</sup> par jour d'ouverture
- Respecter les agents et suivre les instructions relatives aux consignes de sécurité, de tri et de quantité
- Respecter les règles de circulation
- Respecter les équipements et la propreté du site

### IL EST RAPPELÉ QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE

- Venir avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes
- Déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet
- Récupérer des objets
- Descendre dans les bennes
- Entrer dans le local des déchets dangereux
- Fumer sur le site

### HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	AMBRIÈRE-LES-VALLÉES	GORRON	OISSEAU	ST-MARS-LA-FUTAIE
Lundi	15h à 18h *	14h à 18h *	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h *
Mercredi	15h à 18h *	14h à 18h *	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h *
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h *	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h *	10h à 12h et 14h à 18h *	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h *
Dimanche et fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

\*Du 1er novembre au 31 janvier, les fermetures de 18h passent à 17h30

# RÉSEAU ENEDIS

## PANNE ET INTERRUPTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE



En cas de travaux ou de panne sur le réseau, chaque personne peut retrouver les informations essentielles en temps réel en se géolocalisant.

Où que vous soyez, retrouvez rapidement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, les rues concernées par la coupure, l'heure de réalimentation prévue, les conseils à suivre et la possibilité de faire un autodiagnostic selon son équipement.

# ORDURES MÉNAGÈRES

## NOUVELLE TARIFICATION DE LA REDEVANCE EN 2027

### CONTEXTE DU PROJET

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maîtrise des coûts et des quantités collectées. En effet, les coûts de traitement des **ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP** (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de **mettre en place une nouvelle facturation au 1er janvier 2027**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie en 2023. Ainsi, cela va permettre :

- D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins et de l'utilisation du service.

Ce changement s'appliquera à tous les usagers : **les ménages et les professionnels bénéficiant du service de collecte** (entreprises, établissements publics, etc.).

### QUEL EST LE PRINCIPE ?

Cette tarification sera basée sur la réalité des dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer et chaque professionnel, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture de conteneurs sur une année. Ce système permettra aux usagers engagés dans la réduction de leurs déchets de bénéficier d'une redevance plus juste.

### COMMENT SERA-T-ELLE CALCULÉE ?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante :



### COMMENT ?

Concrètement, dès le mois de janvier 2026, l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, la même que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie.

Pour des raisons pratiques, un **badge numérique** utilisable via un téléphone type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr), rubrique « Obtenir la carte déchet » (renseignement au 02 43 08 77 60).

### QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.

### DES GESTES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

#### COMPOSTER SES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Distribution gratuite d'un composteur et de son bio-seau lors d'une réunion d'information d'1h obligatoire.

**Nouveauté** : l'option grille anti-rongeur!

Renseignement et inscription en ligne ou au **02 43 08 12 71**.

**-90 kg/hab./an**

#### APPLIQUER LES CONSIGNES DE TRI

Un moyen mnémotechnique simple : tous les emballages et papiers se trient !

Des outils sont à votre disposition en mairie pour vous aider : sacs de tri, mémo-tri et réglettes de tri.

**-71 kg/hab./an**

#### OPTER POUR DES PRODUITS RÉUTILISABLES

Limiter l'emploi des produits à usage unique permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. Par exemple : utiliser des charlottes de plat à la place des films plastiques ou des serviettes en tissu à la place de l'essuie-tout.

**-25 kg/hab./an**

# QUELQUES CIVILITÉS POUR UNE COMMUNE APAISÉE ET DURABLE

## TRANQUILLITÉ ET BON VOISINAGE

L'utilisation des outils bruyants, de jardinage ou de bricolage, n'est possible que dans les plages horaires suivantes :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** de 9h00 à 12h et de 15h à 19h
- **Le dimanche** de 10h à midi

*En-dehors de ces horaires, leur utilisation est interdite.*



## ESPACES PARTAGÉS

Maintenir la propreté (caniveaux, trottoirs, mauvaises herbes, déchets...) sur les espaces longeant votre habitation. Sachant que le désherbage chimique est interdit.

Nettoyer les trottoirs, chacun est responsable de son trottoir. Chaque habitant doit déneiger son trottoir également l'entretenir (déshérer).



## CONTENEURS D'ORDURES MÉNAGÈRES

Il est impératif de n'utiliser que des sacs de **60 litres maxi** et surtout de bien les fermer hermétiquement, avant de les déposer dans le conteneur.

**Ne pas laisser les sacs à côté du conteneur.**



## DÉCHETS DOMESTIQUES TOXIQUES

Vous déposez vos piles usagées et ampoules. Elles seront orientées vers la filière de recyclage appropriée. Rapportez vos médicaments inutilisés chez le pharmacien.

**La multiplication de ces gestes civiques contribue à la préservation de nos ressources et de notre environnement.**



## ANIMAUX DE COMPAGNIE

Tenir son chien en laisse, tout au moins en ville et dans certains lieux publics fréquentés, est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une **obligation légale**.

L'article 213 du Code rural interdit la **divagation des chiens et des chats** et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

## JANVIER

### JEUDI 15

**Assemblée générale**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

### VENDREDI 16 À 19H

Salle des fêtes  
**Cérémonie des vœux**  
*M. le Maire (p.3)*

### SAMEDI 24

**Journée crêpes**  
*Amicale laïque châtillonnaise (p.24)*

### LUNDI 26

**Concours de belote**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

## FÉVRIER

### DIMANCHE 15 À 10H

Salle de Vauboire  
**Assemblée générale**  
*A.A.P.P.M.A. (pêche, p.31)*

### DIMANCHE 8

Salle Guinefolle à Saint-Georges-Buttavent  
**Matinée tripes**  
*A.A.P.P.M.A. (pêche, p.31)*

## MARS

### JEUDI 15

**Voyage à Dénezé-sous-Doué**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

### SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

**Spectacle de théâtre**  
*La Troupe Théâtrale Châtillonnaise (p.22)*

### DIMANCHE 8

Salle de Saint-Georges-Buttavent  
**Loto de l'école**  
*Amicale laïque châtillonnaise (p.24)*

### SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

**Spectacle de théâtre**  
*La Troupe Théâtrale Châtillonnaise (p.22)*

### LUNDI 16

**Concours de belote**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

### JEUDI 26

**Buffet du club**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

## AVRIL

### SAMEDI 4

**Chasse aux oeufs de Pâques**  
*Comité d'animation châtillonnaise (p.27)*

### DIMANCHE 12

**Carnaval**  
*Comité d'animation châtillonnaise (p.27)*

### SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19

**Randonnées sur le chemin du Mont-Saint-Michel**  
*Châtillon patrimoine (p.28)*

## JUIN

### SAMEDI 6

Étang des rus à Saint-Georges-Buttavent  
**Fête de la pêche pour les enfants**  
*A.A.P.P.M.A. (pêche, p.31)*

### DIMANCHE 7

Étang des rus à Saint-Georges-Buttavent  
**Concours de pêche**  
*A.A.P.P.M.A. (pêche, p.31)*

### SAMEDI 13

Étang des rus à Saint-Georges-Buttavent  
**Journée de pêche pour les bénévoles**  
*A.A.P.P.M.A. (pêche, p.31)*

### JEUDI 18

**Rencontre avec Saint-Denis de-Gastine**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

### SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21

**Fête communale**  
*Comité d'animation châtillonnaise (p.27)*

### JEUDI 25

**Barbecue**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

### LUNDI 29 À 20H

Salle de Vauboire  
**Concert de chant chorale**  
*Les Chant'illons (p.22)*

## SEPTEMBRE

### JEUDI 3

**Buffet du club**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

### VENDREDI 11

**Voyage à Trans-sur-Erdre**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

### SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

**Journée du patrimoine**  
*Châtillon patrimoine (p.28)*

## OCTOBRE

### DIMANCHE 19

Salle de Vauboire  
**Matinée Potée**  
*A.A.P.P.M.A. (pêche, p.31)*

### LUNDI 26

**Concours de belote**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

## DÉCEMBRE

### SAMEDI 19

**Repas de Noël**  
*Club Bon Accueil (p.19)*

# ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS CHÂTILLONNAISES

ASSOCIATION	REPRÉSENTANT·E	CONTACT
A.A.P.P.M.A (Pêche Châtillon/Saint-Georges)	Samuel Bignon	06 08 24 12 28
A.D.M.R. (Aide à domicile)	Annick Longuaive	02 43 03 65 61
AGEFAUNE (Gestion de la faune sauvage)	Guy Pivette	02 43 32 09 16
Amicale Châtillonnaise de tennis de table	Jean Paul Lesaint	06 89 69 93 16
Amicale des anciens combattant d'A.F.N	Louis Gonnet	02 43 08 83 31
Amicale des sapeurs-pompiers des 3 Collines	Anne Charlène Jarry	06 18 99 02 30
Amicale Laïque Châtillonnaise	Frédéric Martin	06 89 10 54 24
Association Carpediem	Annick Aubry-Leblanc	06 74 19 38 12
Centre de loisirs Chapi Chapo	Françoise Carré	02 43 00 24 41
Châtillon Patrimoine	Sébastien Garnier	02 43 00 38 13
Les Chant'illons (Chorale)	Sébastien Garnier	06 16 52 69 30
Club Bon Accueil	Rémi Martineau	06 07 37 80 49
Comité d'Animation Châtillonnais	Orlane Chauvin	06 87 74 17 97
École publique Denise Raymond	Karinne Olivier	02 43 00 24 16
Écurie Océan Mayenne (Rallycross)	Sandrine Forget	06 34 30 66 98
Familles rurales	Pascal Lecoq	06 35 93 65 27
G.D.O.N. groupement de défense contre les organismes nuisibles	Philippe Louveau	06 30 86 50 81
K3C Karaté Club	Sandrine Fluteaux	06 06 56 15 78
Société de chasse	Guy Pivette	02 43 32 09 16
La Troupe Théâtrale Châtillonnaise	Christelle Fouqueray	02 43 68 98 77



# ANNUAIRE CHÂTILLONNAIS

## SERVICES

ACTIVITÉ	NOM	COORDONNÉES
Aide à la personne et aux familles	ADMIR	02 43 03 65 61 – 06 08 51 75 29 – 06 33 09 38 66
Aide aux anglophones	SOS Anglo	09 71 42 90 51 – 06 67 53 64 47
Animation de soirées et d'événements	Animation 4000 – Julien Lepauvre	06 23 35 33 55
Animation de soirées et d'événements	C & K Evénements – Cédric Kierszk	07 69 25 17 30
Coiffeuse (salon)	Les Ciseaux de Lucie	02 43 00 22 07
Coiffeuse à domicile	Svetlana Maine	06 28 20 84 37
Création de sites internet	Padda One – Olivier Dupont	07 45 07 50 11
CUMA CSPTM	CUMA Pommes de terre	06 64 51 70 66
Formation Circuit Rallycross	Circuit Forget	02 43 11 11 00
Foyer logement	MARPA Claire Demeure	02 43 00 14 92
Géobiologue – Magnétiseur	Christophe Martin	06 03 48 60 96
Infirmières (cabinet à Châtillon)	Nathalie Pivert – Chloé Lecornu	02 43 03 76 42
Locations de Gîtes	Pascal et Stéphanie Legouet	02 43 00 17 51 – 06 82 45 90 89
Locations de Gîtes	Didier et Laurence Willems	06 44 75 93 68 – 06 25 13 22 21
MAM	Romain Foyer	06 29 36 43 69
MAM	Chloé Rots	06 45 88 68 64
Mécanique agricole et motoculture	CUMA de la Colmont	02 43 00 24 56 – 06 89 84 01 69
Nettoyage de concession	Lonni Gheysens	06 19 22 18 67
Opticien Mobile	Ellie Courant	06 59 13 41 77
Pêche	Étang de Launay	06 81 69 88 22
Point Poste	Mairie	02 43 00 20 16
Réflexologue	Catherine Cormier	07 49 09 28 88
Sapeurs pompiers	Centre de secours des 3 collines	02 43 00 23 59

## COMMERCES

ACTIVITÉ	NOM	COORDONNÉES
Boulangerie Pâtisserie	Aux Délices Châtillonnais	09 80 77 98 69
Composition Florale	La Tige Locale	06 06 43 27 60
Garage Auto – Station-Service – Tabac	Dominique Cahoreau	02 43 00 20 02
Supérette	Le Panier Châtillonnais	07 83 06 71 27
Véhicules de Loisirs	Rapido	02 43 00 21 19
Vente directe à la ferme, pomme de terre, légumes, boeuf	EARL La Rabelière	02 43 00 14 26
Vente directe à la ferme, volaille	GAEC Des Landes	06 88 05 14 55
Vente directe à la ferme, savon au lait de chèvre	GAEC Des Grands Mets	06 95 14 25 64

## ARTISANS

ACTIVITÉ	NOM	COORDONNÉES
Aménagements extérieurs	Brochard Paysage	02 43 04 18 87
Aménagements extérieurs	Côté Extérieur	02 43 00 29 84 – 06 08 58 02 08
Charpentier – Couvreur	Franck Huchet	02 43 03 26 77
Charpentier – Couvreur	AG2C	06 95 03 02 82
Charpentier – Couvreur	EURL Robino	07 61 14 52 39
Électricité	Vincent Ollivier	06 60 84 12 21
Électricité – Plomberie – Chauffage	Sébastien Bourgault	06 28 66 96 50
Menuiserie PVC et Alu	Bruno Hairy	02 43 04 46 88 – 06 73 37 85 62
Menuiserie – Aménagement intérieur	Raphaël Savary	06 06 53 91 03
Peinture – Revêtements – Entretien	M Peinture	06 60 43 38 42
Pulvérisation, épandage, démoussage, nettoyage par drone	Drone Précision Mayennais	06 02 28 66 87
Travaux agricoles – Travaux publics	Jean Michel Harnois	02 43 00 21 55